



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CHARENTE



CONTRAT DE RURALITÉ DU PAYS RUFFÉCOIS

ANNEXES



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



Nos ruralités

Une chance pour la France



SOMMAIRE



ANNEXE 1 – Le diagnostic du territoire	p. 5
ANNEXE 2 – Présentation de la Chambre d'Agriculture de la Charente	p. 51
ANNEXE 3 – L'organisation et les axes de projet de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente	p. 55
ANNEXE 4 – Les dispositifs de la CDC à valoriser dans les contrats de ruralité	p. 57

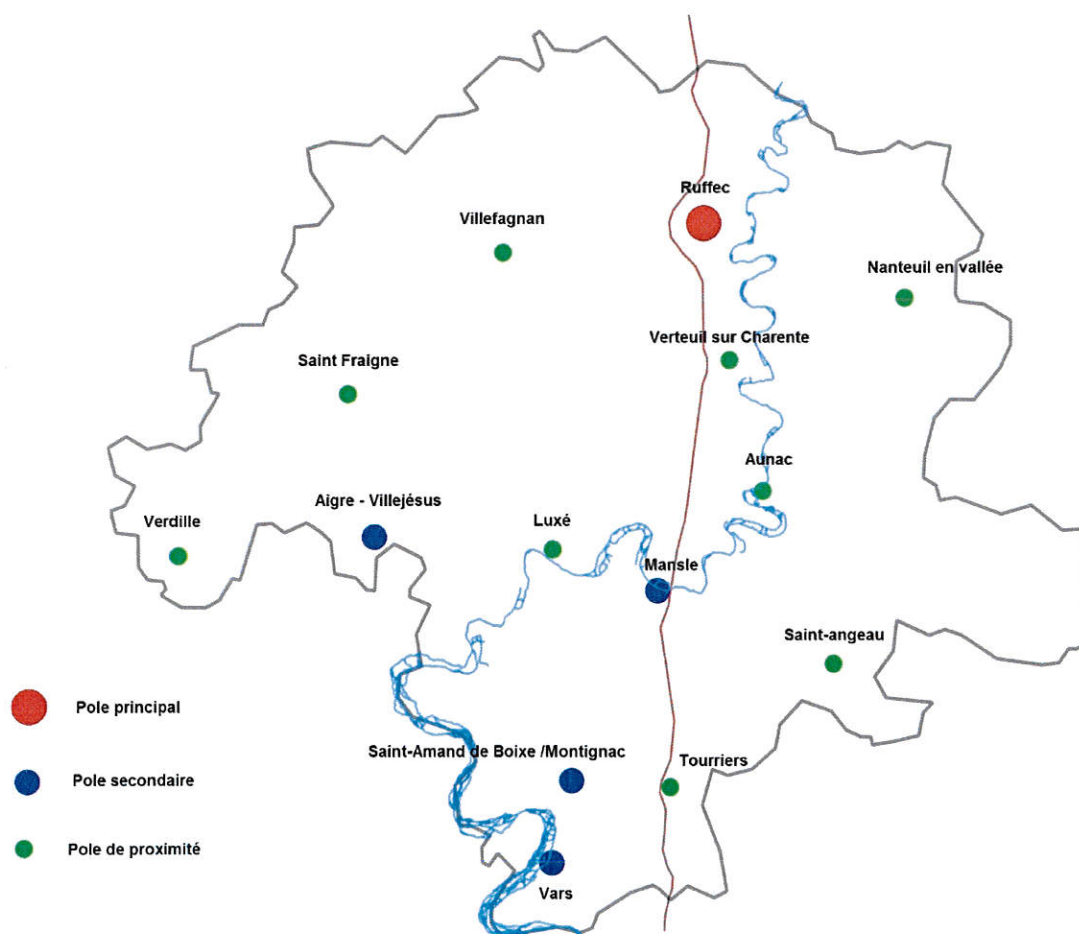
Annexe 1

Contrat de ruralité Diagnostic du territoire

PRESENTATION DU TERRITOIRE

Localisé au Nord du département de la Charente sur une superficie de 1 027 km², le territoire du Pays Ruffécois se trouve au carrefour des départements de la Vienne, des Deux Sèvres, et de la Charente-Maritime

Organisation territoriale



Il est organisé administrativement sous forme d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural constitué de 90 communes réparties en 4 communautés de communes :

- Communauté de communes du Pays Manslois (9513 hab.)
- Communauté de communes Val de Charente (14 924 hab.)
- Communauté de communes du Pays d'Aigre (4755 hab.)
- Communauté de communes de la Boixe (8414 hab.)

Le PETR du Pays Ruffécois se situe sur un territoire rural, avec une densité de 36.3 habitants par km². La population totale est de 37 477 habitants (estimation INSEE, au 1er janvier 2016). La population communale varie d'une cinquantaine d'habitants (St-Sulpice-de-Ruffec/St-Georges) à 1 500 et plus (Nanteuil-en-Vallée/Mansle/Vars) pour atteindre 3 800 habitants à Ruffec. 70 des 90 communes ont moins de 500 habitants.

Le diagnostic de l'organisation territoriale réalisé pour le SCoT met en évidence une organisation multipolaire, avec trois niveaux de polarité :

- Un pôle principal : Ruffec

La commune de Ruffec concentre 10% de la population du PETR du Pays Ruffécois ainsi que 30% de son emploi. En outre, on observe un bon équipement en services de base. Ruffec est le pôle principal du PETR et génère une attractivité importante sur les territoires environnants, notamment le sud Deux-Sèvres (Sauzé-Vaussais) et le sud Vienne (Civray).

- 4 pôles secondaires : Mansle ; Aigre/Villejésus ; Saint-Amant-De-Boixe/Montignac ; Vars

Mansle est le deuxième pôle principal du PETR, de par la présence de nombreux emplois et services de base. Néanmoins, la population est deux fois moins importante qu'à Ruffec. Mansle rayonne sur le sud du PETR.

On identifie 3 autres plusieurs pôles secondaires qui rayonnent sur le territoire, de par leur population et leur niveau de services et d'emplois.

- Pôles de proximité : Villefagnan, Nanteuil-en-Vallée, Aunac, Verdille, Saint-Fraigne, Tourriers, Saint-Angeau, Verteuil et Luxé

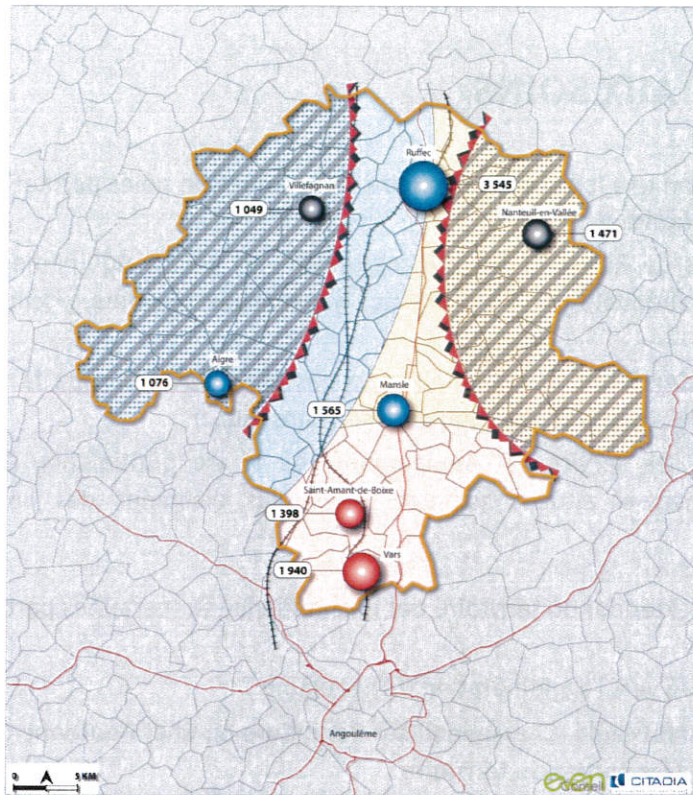
Le maintien de ces pôles de proximité est essentiel pour l'accès aux services publics et marchands sur le territoire car ils permettent à des populations souvent peu mobiles et situées sur des zones éloignées des pôles principaux d'accéder aux services de base de la vie quotidienne.

Le territoire bénéficie d'une bonne accessibilité routière et ferroviaire. Ces axes de circulation qui traversent le territoire du nord au sud s'organisent autour d'une ligne d'attraction reliant Poitiers et Bordeaux. La nationale 10 et les axes secondaires placent les différentes communes du PETR tout au plus à une heure des agglomérations d'Angoulême, Poitiers ou Niort.

Deux gares desservent le territoire sur la ligne Paris-Bordeaux. La gare de Ruffec, qui bénéficie d'un arrêt TGV et la gare de Luxé qui est une gare uniquement desservie par les TER.

Bien qu'il existe une accessibilité nord-sud très dynamique, il n'en est pas de même pour le reste du territoire. En effet l'accès aux communes est et ouest est plus difficile, le réseau routier et la desserte de transport en commun étant moins développé.

Dynamiques démographiques : synthèse



Légende

Des dynamiques démographiques entre 1999 et 2010 marquées par des disparités territoriales

- (1 471) Principales polarités démographiques et nombre d'habitants en 2010
- Polarité connaissant une croissance démographique affirmée
- Polarité connaissant une croissance démographique « timide »
- Polarité connaissant une perte de population
- ▨ Secteur observant une forte croissance démographique
- ▨ Secteur observant globalement un gain de population
- ▨ Secteur observant globalement une perte de population

Un vieillissement de la population présent sur le Pays Ruffécois mais plus ou moins marqué selon les secteurs

- ▨ Vieillesse marquée de la population
- ▨ Vieillesse moindre de la population, voire léger rajeunissement

Des revenus en moyenne plus faibles qu'à l'échelle départementale ou régionale et des disparités à l'intérieur du Ruffécois

- ▨ Secteur présentant des niveaux de revenus par ménage globalement supérieurs à 20 000 euros et une part de foyers imposés globalement supérieure à 50 %
- ▨ Secteur présentant des niveaux de revenus par ménage globalement inférieurs à 20 000 euros et une part de foyers imposés globalement inférieure à 50 %

Problématiques communes à l'ensemble du Pays

- ▨ Hausse globale de la population du Pays Ruffécois depuis 1999 après une perte continue sur les décennies précédentes
- ▨ Un solde migratoire positif qui compense un solde naturel négatif
- ▨ Un nombre de personnes par ménage en baisse

Octobre 2014
Sources : Citadia d'après INSEE Pays Ruffécois



L'ACCES AUX SERVICES ET AUX SOINS

Le territoire du Ruffécois est organisé selon une logique multipolaire. Ce maillage de pôles permet de fournir les services à la population du territoire :

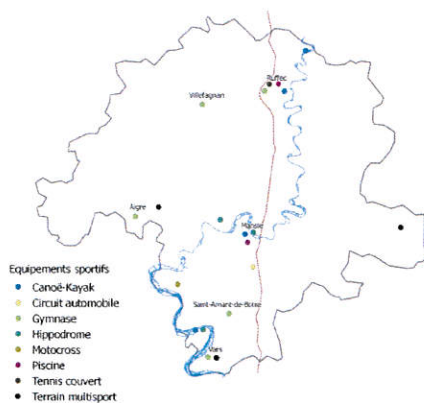
- Les pôles de services supérieurs de Ruffec et Mansle regroupent les grands équipements rares et spécialisés du territoire (hôpital, gare TGV, cinéma, lycées, hypermarchés, piscines, médiathèques, etc...)
- Les pôles de services secondaires offrent de nombreux services et équipements de la vie quotidienne (collège, supermarché, pharmacien, banques, médecins, etc...)
- Les pôles de proximité offrent les services et équipements de la vie quotidienne aux populations souvent peu mobiles et situées sur des zones plus éloignées des pôles principaux.

Par ailleurs plusieurs polarités situées à l'extérieur du territoire ont une influence sur certaines parties du territoire du Ruffécois :

- Le sud du territoire est très orienté vers l'agglomération d'Angoulême.
- Des villes comme Civray, La Rochefoucauld, Chasseneuil-sur-Bonnieure ou Chef Boutonne ont également une influence sur d'autres parties du territoire.

A. Equipements sportifs et culturels

Principaux équipements sportifs



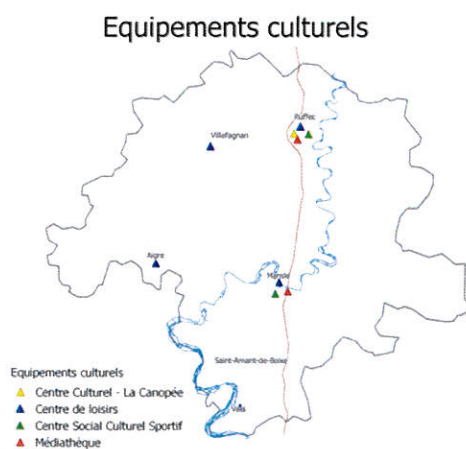
Le Pays Ruffécois se situe dans la moyenne du nombre d'équipements sportifs par habitant. Néanmoins, l'offre sportive apparaît majoritairement concentrée autour des anciens et nouveaux chefs-lieux de canton et le long de la vallée de la Charente (bases de canoë-kayak).

Les communautés de communes les mieux équipées étant celles de Val de Charente et du Pays Manslois.

Chaque secteur géographique ne dispose néanmoins pas d'un gymnase de qualité. En effet les gymnases de Villefagnan, Mansle et Saint-Amant de Boixe nécessitent des travaux pour améliorer l'existant. Nous constatons également une saturation de ces équipements.

Deux piscines (Mansle et Ruffec) sont présentes sur notre territoire mais seule la piscine de Ruffec est couverte et utilisable toute l'année. Ces deux piscines présentent des besoins importants en termes de rénovation. Un projet de rénovation de la piscine de Ruffec est en cours de réflexion.

Les sports de nature sont l'axe fort du développement sportif sur le territoire : trois points d'embarquement canoé kayak sur la Charente, des circuits randos-découverte et 5 boucles cyclables.

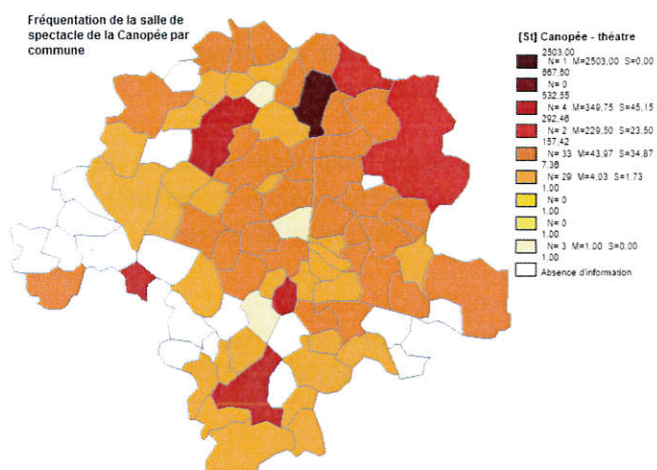


Deux médiathèques sont localisées à Mansle et Ruffec. Un réseau de bibliothèques couvre par ailleurs l'ensemble du territoire.

Une seule salle de spectacle (La Canopée à Ruffec) offre une programmation culturelle permanente même s'ils existent d'autres salles équipées, notamment Salles de Villefagnan et Courcôme qui peuvent accueillir des manifestations. D'autres équipements, répartis selon la même logique que les équipements sportifs, complètent cette offre : centres de loisirs, centres Sociaux, culturels et Sportifs,

....

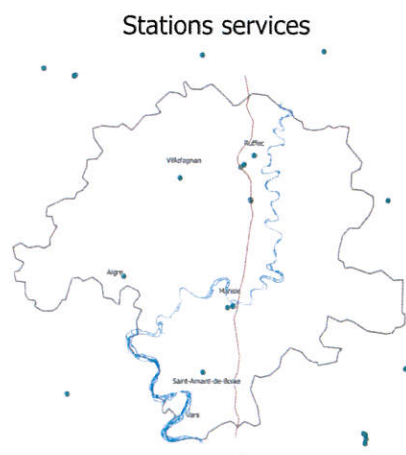
Un cinéma associatif est présent à Ruffec, il offre une programmation à l'année sur deux salles.



B. Services à la population

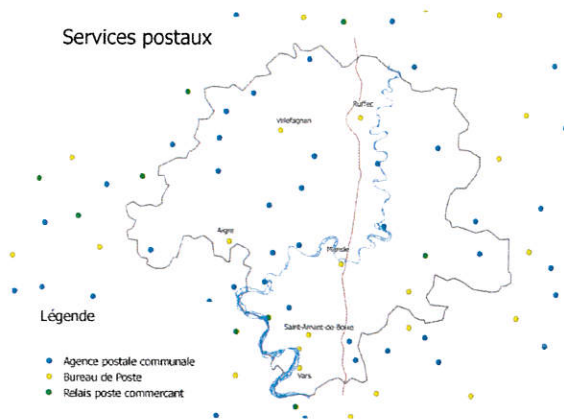
On constate aujourd'hui un assez bon maillage de services à la population, les pôles secondaires répondant aux besoins de proximité et structurant l'espace rural. Cependant, leur pérennité, indispensable pour la desserte d'une fragile et peu mobile, notamment sur les franges est et ouest du territoire, semble compliquée compte tenu des problématiques de transmission des entreprises en milieu hyper rural.

Stations-services du territoire :



On constate que les stations-services sont situées essentiellement dans les zones commerciales des communes situées autour de la N10, à l'exception de Villejésus et de la station-service indépendante de Villefagnan qui a été créée avec le soutien financier des collectivités du territoire.

Service postal :



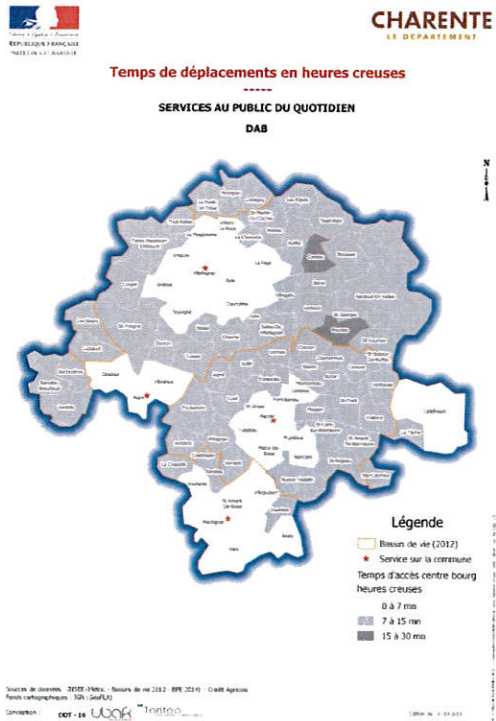
Services d'aide à la population

La seule agence pôle emploi du territoire est à Ruffec. Une permanence de la CAF est présente également à Ruffec.

Des permanences d'accueil de la CPAM existent sur les communes de Ruffec, Mansle et Aigre.

La mission locale est présente à Ruffec et des permanences sont organisées à Villefagnan, Saint-Amant de Boixe, Mansle et Aigre.

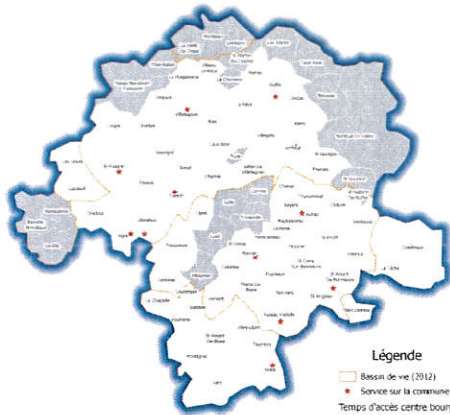
Services bancaires



Services alimentaires

Temps de déplacements en heures creuses

SERVICES AU PUBLIC DU QUOTIDIEN
Commerces d'alimentation



Légende

- Bassin de vie (2012)
- Service sur la commune
- Temps d'accès centre bourg heures creuses
- 0 à 7 min
- 7 à 15 min
- 15 à 30 min

Source de données : INSEE, INSEE - Bassins de vie 2012 - BPE 2010
Projet cartographique : SDR (cartable)

Titulaire : 17 03 033

Temps de déplacements en heures creuses

SERVICES AU PUBLIC DU QUOTIDIEN
Multiples Ruraux



Légende

- Bassin de vie (2012)
- Service sur la commune
- Temps d'accès centre bourg heures creuses
- 0 à 7 min
- 7 à 15 min
- 15 à 30 min
- 30 à 45 min

Source de données : INSEE, INSEE - Bassins de vie 2012 - L'annuaire Départemental (Multiples Ruraux)
Projet cartographique : SDR (cartable)

Titulaire : 17 03 033

Titulaire : 17 03 033

<p style="text-align: center;">ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pôles secondaires répondent aujourd'hui aux besoins de proximité et structurant l'espace rural - Bonne répartition des équipements sportifs sur le territoire - Bon développement des sports de nature et de plein air - Une salle de spectacle et un cinéma avec une programmation culturelle annuelle - Un bon réseau postal qui existe principalement grâce aux agences communales - Quelques permanences de certains services de base à la population persistent (CAF, CPAM, Mission locale...) 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fragilité voire carence de services et commerces sur les franges Est et Ouest. - Certains équipements sportifs sont saturés et en mauvais état. - Certains territoires sont très éloignés des stations-services.
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation multipolaire des services - La présence du fleuve Charente qui permet la pratique et le développement de sports nautiques - La volonté des élus locaux, accompagnés par l'Etat et le Département, de créer des maisons de services au public 	<p style="text-align: center;">MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affaiblissement de l'offre de service sur certains points du territoire

C. L'accès aux soins

Le territoire du PETR du Pays Ruffécois connaît les difficultés inhérentes à beaucoup de territoires ruraux français : une démographie des professionnels de santé libéraux à la baisse, un vieillissement et une précarité de sa population. Il existe encore cependant un certain nombre de services médicaux pour la conservation desquels les élus s'investissent dans le cadre notamment dans le cadre du Contrat Local de Santé du territoire.

Le Centre Hospitalier de Ruffec

Le bassin d'attractivité de l'hôpital s'étend sur le sud des Deux-Sèvres et de la Vienne ainsi que sur l'ensemble du territoire du Ruffécois (plus particulièrement la moitié nord). Les activités de cet établissement se concentrent sur la médecine gériatrique, les services d'urgences et les soins de suites et de réadaptation.

Cet établissement public de proximité, offre aussi de nombreux services de soins :

- Service d'accueil des urgences et antenne du SMUR : 24h/24h et 7j/7j
- Permanence d'accès aux soins de santé pour faciliter l'accès au système de santé des personnes les plus démunies ainsi qu'une Equipe Mobile d'Addictologie
- Anesthésie
- Soins de suite et de réadaptation (35 lits)
- Radiologie / échographie du lundi au vendredi de 9h à 17h

Aujourd'hui, 16 spécialités sont proposées en consultation sur le Centre Hospitalier, à savoir :

Addictologie, Anesthésiologie, Cardiologie, Chirurgie vasculaire, Chirurgie viscérale, Consultation mémoire, Diététique, Gastro entérologie, Orthopédie, Oto-rhino-laryngologie, Pédiatrie, Pneumologie-allergologie, Psychologie, Radiologie-échographie-scanner, Rhumatologie, Pédiatrie, Urologie

Le développement local de cet établissement dépend pour beaucoup de la coopération inter hospitalière, principalement avec le CH d'Angoulême, institutionnalisée (1^{er} juillet 2016) dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire de la Charente. Le projet médical du GHT confortera la place des centres hospitaliers de proximité dans leur rôle d'établissement de premier recours, notamment dans le cadre de consultations avancées complémentaires à celles déjà proposées sur le territoire.

L'offre de soins en santé mentale

Le territoire du Pays du Ruffécois dépend du 4^{ème} secteur de psychiatrie générale Nord Charente porté par le CH Camille Claudel.

Deux structures ambulatoires sont installées sur la commune de Ruffec :

- Un centre médico-psychologique (CMP) qui propose des consultations infirmières, médicales et psychologiques ;
- Un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP).

Depuis septembre 2014, l'offre publique en psychiatrie à Ruffec a été réorganisée : Le CMP et l'hôpital de jour infanto-juvéniles fonctionnent désormais en alternance. Cette réorganisation implique un recours accru aux transports pour accéder aux services à Angoulême.

La prise en charge du handicap

- Handicap – structures enfance :

Une seule structure médico-sociale accueille des enfants et des adolescents handicapés. Il s'agit du SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de soins à domicile) situé à Mansle. Ce service dispose d'une capacité de 15 places. Le diagnostic préalable à l'élaboration du Contrat Local de Santé a mis en évidence que la prise en charge du handicap des enfants dans le Ruffécois est insuffisante au regard des besoins locaux.

- Handicap – structures adultes :

Plusieurs structures sont présentes sur le Nord du territoire :

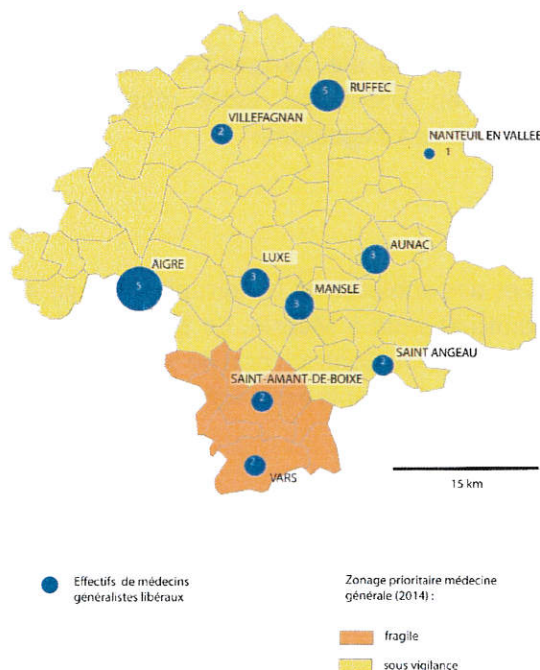
- Un foyer de vie de 10 places dans la commune des Adjots ;

- Un foyer de vie de 15 places et un foyer d'hébergement pour travailleurs d'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de 26 places à Ruffec ;
- Une entreprise adaptée de 30 places à Ruffec ;
- Un ESAT de 49 places à La Faye.

<p style="text-align: center;">ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rayonnement du centre Hospitalier de Ruffec sur le Sud Deux-Sèvres et le sud Vienne (1/4 des séjours réalisés par des résidents du 79 et 86). - Multitude de services de soins et de consultations externes. - Etablissement public offrant une proximité. - Le Centre Hospitalier de Ruffec a mis en place une équipe mobile d'addictologie (EMA) ainsi qu'une Permanence d'accès aux soins (PASS) pour faciliter l'accès au système de santé des personnes les plus démunies - Présence d'un centre périnatal de proximité 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'absence d'un service maternité et d'un service chirurgie. - Activité restreinte et complexe du CMP depuis 2015. La prise en charge psychiatrique des enfants et adultes est insuffisante. - Les habitants du territoire privilégient généralement le Centre Hospitalier d'Angoulême ou Poitiers à celui de Ruffec.
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nouveau service des urgences a ouvert ses portes en septembre 2016 au Centre Hospitalier de Ruffec : plus de confort, de modernité, d'intimité... - Les Groupements Hospitaliers de Territoires devraient permettre de garantir à tous les patients un meilleur accès aux soins en renforçant la coopération entre hôpitaux publics autour d'un projet médical. 	<p style="text-align: center;">MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du fait de sa situation dans un bassin de vie peu attractif, le centre hospitalier de Ruffec peine à conserver et attirer certains profils de professions médicales (radiologues, médecins urgentistes)

La démographie des professionnels de santé en 2016

LES MEDECINS GENERALISTES LIBERAUX
 PETR du Pays Ruffécois (sept 2016)



A l'instar de nombreux territoires ruraux, le PETR du Pays Ruffécois doit faire face à une faible densité médicale et paramédicale dans un contexte de vieillissement de la population.

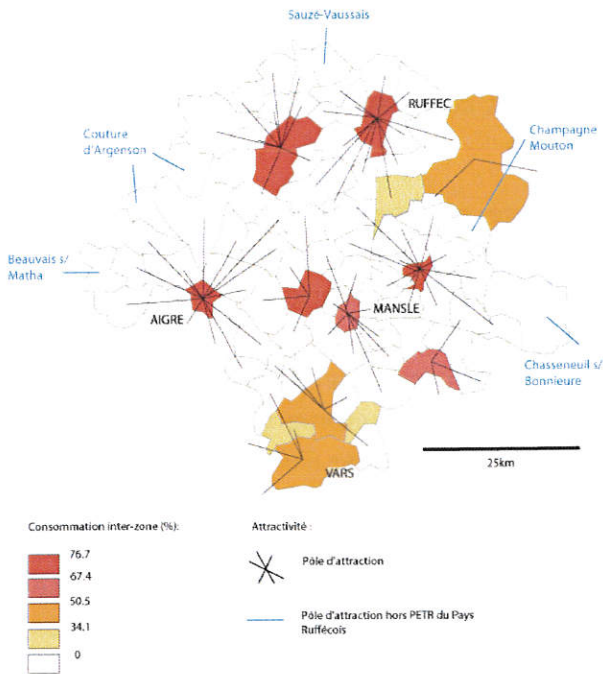
En 2016, aucune commune n'est éloignée de plus de 15 km d'un médecin généraliste.

Cependant, le Zonage d'Accompagnement Prioritaire du Projet Régional de Santé, actualisé en décembre 2014, révèle que tout le territoire du Pays Ruffécois est classé sous vigilance pour sa démographie médicale et plus particulièrement le bassin de vie de Champniers qui inclue plusieurs communes de la Boixe, lui classé en zone fragile.

De plus, de nombreux médecins généralistes du territoire ont 55 ans ou plus, d'autres envisagent un départ (reconversion professionnelle, changement

de territoire...). Ainsi, sans arrivée de nouveaux professionnels de santé, les effectifs vont diminuer de moitié dans les 5 ans à venir.

ATTRACTIVITE ET ACCESSIBILITE DES MEDECINS GENERALISTES LIBERAUX (2013) PETR du Pays Ruffécois



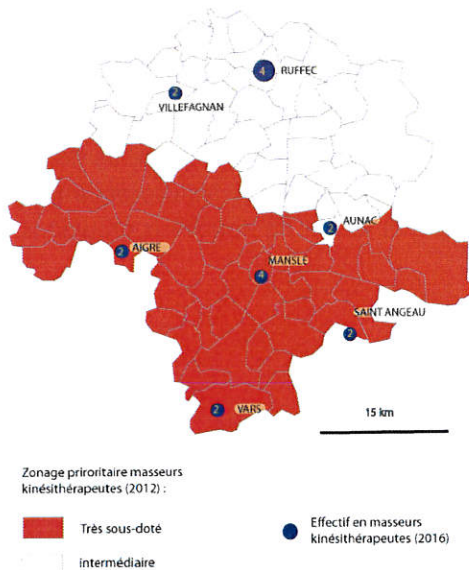
En 2016, 8 médecins généralistes sont formés à la maîtrise de stage. Ils sont implantés sur les communes d'Aunac, Nanteuil-en-Vallée, Mansle, Saint-Angeau. L'implantation de maîtres de stage sur le Pays du Ruffécois est un vrai atout puisque le choix de l'installation des professionnels est influencé par la connaissance de la localité (stage, remplacement) et la proximité d'un hôpital. Ce chiffre est en progression depuis 2014, du fait du développement des projets de pôles et de maisons de santé.

Les points de convergences des flux (*carte*) indiquent le rayonnement des cabinets de médecine générale du PETR. Par exemple, 76,7% de la consommation de soins effectuée à Aigre est le fait de patients provenant d'autres communes.

En 2013, un médecin généraliste du Pays Ruffécois réalisait en moyenne 5 074 actes par an, soit une activité significativement plus élevée que les moyennes départementale et régionale (soit respectivement 4 715 et 4 768 actes par an). Cela peut s'expliquer par l'importance de la population âgée sur ce territoire, nécessitant un besoin en soins plus élevé.

En 2013, un médecin généraliste du Pays Ruffécois réalisait en moyenne 5 074 actes par an, soit une

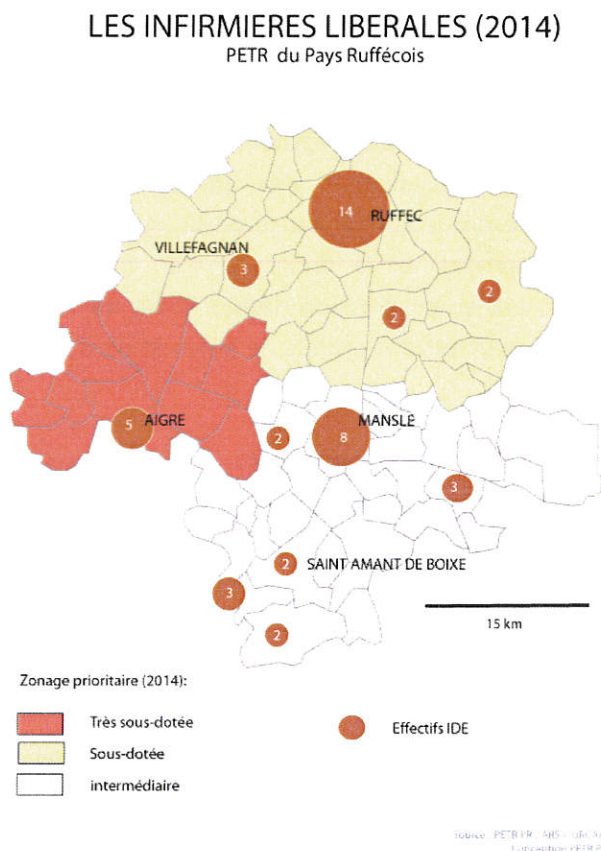
LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES LIBERAUX PETR du Pays Ruffécois (2016)



Dix-huit masseurs-kinésithérapeutes exercent en cabinet sur le pays Ruffécois. La densité en masseurs kinésithérapeutes est d'ailleurs très inférieure à la moyenne départementale. Le zonage des masseurs kinésithérapeutes libéraux (juillet 2012) classe du sud-ouest au sud-est le territoire du PETR du Pays Ruffécois en **très sous-doté**.

Les masseurs kinésithérapeute sont débordés par les demandes. Cette situation est accentuée par l'afflux de patients depuis les territoires voisins (sud Vienne et sud Deux-Sèvres).

Le zonage des infirmiers libéraux (cf. carte ci-dessous) présente le nord (Ruffec) du territoire en niveau **sous-doté** et l'ouest en niveau très **sous-doté (Aigre)**.



Les infirmiers libéraux et les masseurs-kinésithérapeutes sont plus jeunes que les professionnels médicaux : 75% étaient âgés de moins de 55 ans en 2012. Ces deux professions exercent déjà majoritairement en cabinet de groupe.

L'activité moyenne des chirurgiens-dentistes sur le territoire est inférieure aux moyennes départementales et régionales. 9 actes sur 10 consommés par les habitants du territoire le sont en dehors du territoire. Au moins deux départs et une reconversion de chirurgien-dentiste vont s'opérer dans les 12 mois à venir laissant beaucoup de patient sans soins dentaires. Des territoires comme le Pays d'Aigre et le Pays Manslois pourraient se retrouver sans chirurgien-dentiste très rapidement.

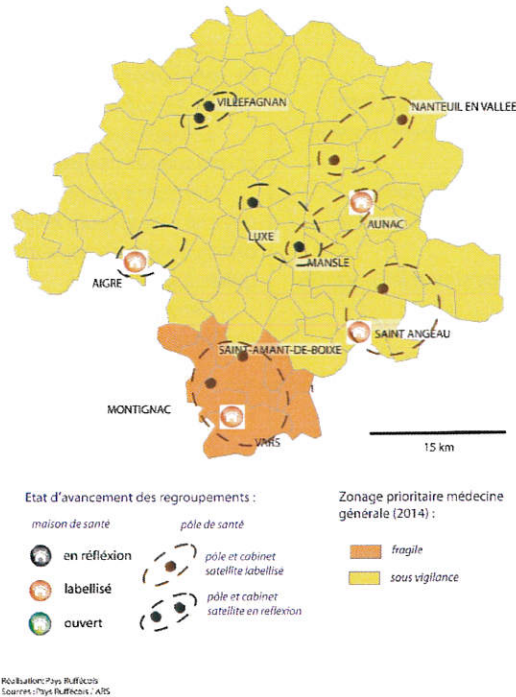
Sur le territoire sont aussi installés cinq pédicures podologues (trois à Ruffec, un à Vars et une à Villefagnan et Aigre une fois par semaine) une diététicienne (Ruffec) et une sage-femme (Ruffec).

Un seul ophtalmologiste est installé à Ruffec mais il partira en retraite dans l'année à venir. Les patients seront ainsi obligés d'aller à Angoulême, Cognac ou La Rochefoucauld.

Les regroupements de professionnels de santé

Les regroupements de professionnels de santé (pôles de santé, maisons de santé, centres de santé) se présentent comme l'une des réponses les mieux adaptées aux besoins de santé de la population et au souhait d'améliorer les conditions de travail et de vie des professionnels. Ainsi, les professionnels de santé peuvent coopérer afin d'offrir une offre de soins de qualité et attirer de nouveaux praticiens.

MAISONS DE SANTE ET POLES DE SANTE (2016)
PETR du Pays du Ruffécois



A l'échelle du PETR du Pays du Ruffécois se développent plusieurs projets :

- PSP de Nanteuil en Vallée,
- MSP de Saint Angeau,
- PSP Aunac – Verteuil - Mansle,
- PSP –MSP Vars-Saint-Amant
- PSP Mansle – Luxé.

La présence d'équipements (écoles, collèges, commerces) et d'emploi pour le conjoint sont des éléments déterminants pour l'installation de nouveaux praticiens.

Il est à noter qu'il existe une correspondance entre l'attractivité des communes et la présence de professionnels de premiers recours.

<p style="text-align: center;">ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'augmentation du nombre de maîtres de stage sur le Pays du Ruffécois pourrait influencer sur l'installation de nouveaux professionnels, - La proximité du Centre Hospitalier de Ruffec et d'un CMP. - Les projets de MSP/PSP en cours de développement maillent peu à peu l'ensemble du territoire, - L'information et l'accompagnement par le PETR pour la rédaction de projets de regroupements professionnels dans le cadre du Contrat Local de Santé. - La complémentarité PETR / ARS permet de suivre les porteurs de projet en proximité. 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible densité médicale et paramédicale. - Le manque d'attractivité du territoire pour les professionnels de santé (manque de services petite enfance, commerces de proximité, offres culturelles et de loisirs), - Le vieillissement de la population qui entraîne des pathologies chroniques et des prises en charge et suivis plus lourds. - Certaines professions libérales sont très sous-dotées sur le territoire (masseurs kinésithérapeutes, dentistes, ophtalmologistes, orthophonistes), voire absentes (pédiatrie, psychiatrie, gynécologie). - L'ensemble du Pays Ruffécois est reconnu comme « sous vigilance » ou « fragile » en offre de soins de premier recours.
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les regroupements de professionnels de santé doivent améliorer l'accès des populations aux soins et assurer une meilleure coordination entre soignants. - Les regroupements de professionnels de santé doivent favoriser l'arrivée de nouveaux professionnels de santé dans le Pays Ruffécois.* - La possible création de centres de santé fonctionnant avec des médecins salariés qui pourrait attirer de jeunes médecins afin de lutter contre la désertification médicale. 	<p style="text-align: center;">MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de la moitié des médecins généralistes qui couvrent le territoire ont plus de 55 ans. Le territoire pourrait perdre la moitié de ses généralistes dans 5 ans. - Une population en grande précarité financière et/ou psychologique qui ne consulte pas ou peu certains praticiens (dentiste, ophtalmologues, médecins...) - La relative complexité pour monter certains projets de santé et le délai général d'attente de finalisation des PSP. - Certaines professions médicales libérales ne sont toujours pas représentées (psychiatrie, pédiatrie).

La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité

Le diagnostic de l'organisation territoriale réalisé pour le SCoT met en évidence une organisation multipolaire, avec trois niveaux de polarité :

- Un pôle principal : Ruffec

La commune de Ruffec concentre 10% de la population du PETR du Pays Ruffécois ainsi que 30% de son emploi. En outre, on observe un bon équipement en services de base. Ruffec est le pôle principal du PETR et génère une attractivité importante sur les territoires environnants, notamment le sud Deux-Sèvres (Sauzé-Vaussais) et le sud Vienne (Civray).

- 4 pôles secondaires : Mansle ; Aigre/Villejésus ; Saint-Amant-De-Boixe/Montignac ; Vars

Mansle est le deuxième pôle principal du PETR, de par la présence de nombreux emplois et services de base. Néanmoins, la population est deux fois moins importante qu'à Ruffec. Mansle rayonne sur le sud du PETR.

On identifie 3 autres plusieurs pôles secondaires qui rayonnent sur le territoire, de par leur population et leur niveau de services et d'emplois.

- Pôles de proximité : Villefagnan, Nanteuil-en-Vallée, Aunac, Verdille, Saint-Fraigne, Tourriers, Saint-Angeau, Verteuil et Luxé

Le maintien de ces pôles de proximité est essentiel pour l'accès aux services publics et marchands sur le territoire car ils permettent à des populations souvent peu mobiles et situées sur des zones éloignées des pôles principaux d'accéder aux services de base de la vie quotidienne.

D'autres communes, dotées de commerces et/ou de services de proximité contribuent aussi au maillage du territoire.

On observe un développement contrasté de ces communes selon leur situation géographique sur le territoire. Certaines communes rurales du sud du territoire se développent à un rythme soutenu (taux de croissance annuel moyen supérieur à 2% par an, voire ponctuellement à 3% par an), d'autres communes, situées en majorité sur la zone Nord-Est / Nord-Ouest, voient leur population stagner voire décroître de manière importante (Aigre, Tusson, Verteuil-sur-Charente).

Les communes « urbaines » de Ruffec, Villefagnan, Aigre et Mansle éprouvent des difficultés à maintenir et renouveler leur population entre 1999 et 2010, la tendance semble se confirmer depuis.

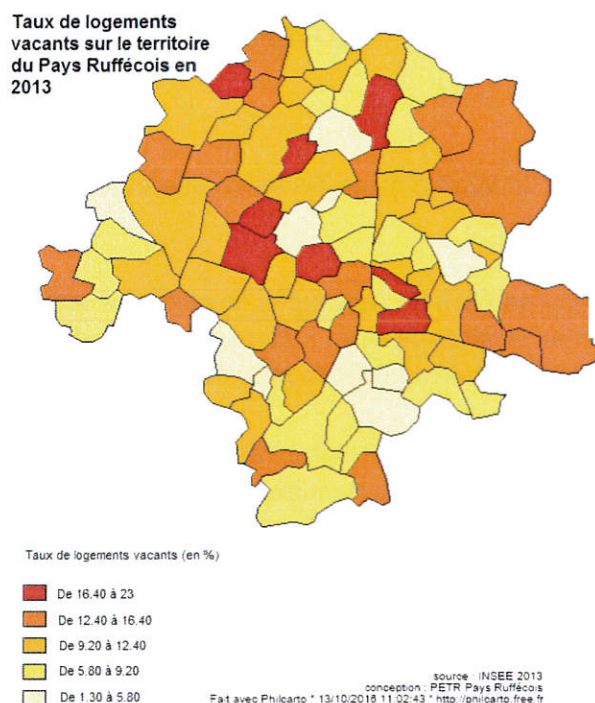
A. Habitat

Le nombre de logements vacants en centre bourg est une problématique importante en Ruffécois qui influe sur l'attractivité et la dynamique économique du territoire. Les bâtiments existants, souvent étroits, sans espace extérieur ni stationnement, peinent à concurrencer les constructions en zones pavillonnaires. Cette tendance favorise l'étalement urbain et la consommation des terres agricoles au détriment des centres-bourgs où de nombreux logements se retrouvent vacants. Délaissés de leurs habitants, les centres-bourgs perdent de leur vitalité. Les commerces et les services sont de moins en moins fréquentés, induisant une perte de dynamisme et d'attractivité.

Le diagnostic réalisé dans le cadre du SCoT met en évidence une forte croissance de ce phénomène entre 1999 et 2010 : 2 060 logements vacants en 2010, contre 1 637 en 1999.

Les logements vacants sur le territoire du Ruffécois représentaient en 2010 10% du parc total de logements (chiffres INSEE), contre 9% du parc en 1999.

Taux de logements vacants sur le territoire du Pays Ruffécois en 2013



La part des logements vacants sur le territoire est plus importante que celle constatée sur le département de la Charente (9,5%), sur la région Poitou-Charentes (7,9%) ou bien encore à l'échelle nationale (7,1%).

Le Nord, l'Est et l'Ouest du territoire sont les plus touchés par le phénomène de la vacance.

Les élus du territoire ont pris connaissance des actions menées par le Grand Angoulême pour agir sur cette problématique : soutien technique (par le biais de l'architecte de l'ADIL) et financier (subventions croisées Communauté d'Agglomération, communes, Etat et Département) pour les primo accédant dans le cadre de l'acquisition de biens anciens vacants. Ces actions n'ont pour l'instant pas pu être transposées sur le territoire du PETR faute d'ingénierie et de financement à y consacrer.

Le Parc privé de logement potentiellement indigne (PPPI) est un indicateur statistique élaboré par l'Agence Nationale de l'Habitat à partir des données issues du fichier FILOCOM (Base de données sur les logements et leur occupation). Il permet d'identifier les logements susceptibles d'être indignes et d'avoir un regard sur leurs occupants (personnes âgées, jeune couple). Selon une étude du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne en Charente datant de 2013, plus de 11% du parc privé de logements est potentiellement indigne sur l'ancienne Communauté de communes des 3 Vallées (secteur nord-est du Ruffécois), pour la CDC d'Aigre et l'ancienne CDC de Villefagnan (secteur nord-ouest du Ruffécois) le parc privé de logements potentiellement indigne représenterait entre 9 et 11%.

Ces taux sont nettement supérieurs à la moyenne Charentaise qui est de 6.7%.

B. Accès au commerce

Le dynamisme des villages et centres-bourgs du Ruffécois tient pour beaucoup au renouvellement des entreprises artisanales (près de 750) et commerciales ou de services (près de 850). Celles-ci représentent un vecteur essentiel d'attractivité, d'emploi et d'accès aux services de base. La plupart de ces activités (ex. : garages, salons de coiffure, métiers de bouche, bâtiment, restaurateurs ...) doivent être soutenues pour favoriser leur développement voire leur maintien.

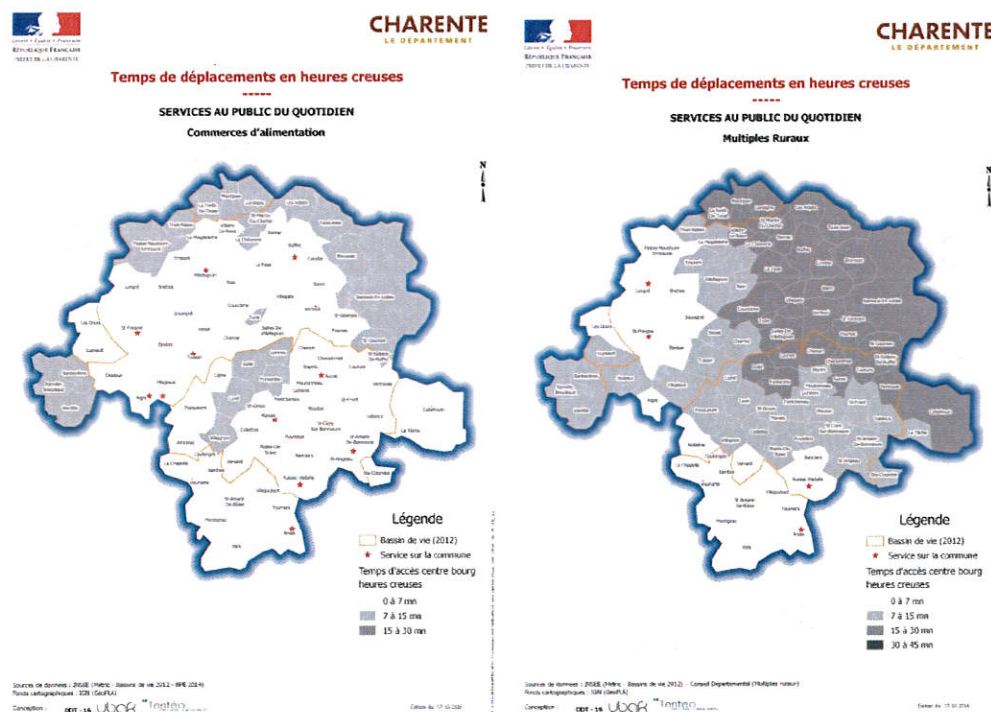
En ce qui concerne l'offre commerciale, Ruffec développe une offre importante en moyennes et grandes surfaces qui couvrent l'essentiel des besoins alimentaires et d'équipement. De nombreux commerces de centre-bourg participent aussi à l'attractivité de la commune.

Trois pôles secondaires du territoire (Mansle, Aigre et Saint Amant de Boixe) bénéficient de la présence de supermarchés.

Avec une densité en commerces et services de proximité de 6,3 commerces/1000 habitants, le pays Ruffécois présente une densité supérieure à la moyenne départementale qui est de 5,6 commerces / 1000 habitants. En revanche, cette offre de proximité se concentre essentiellement autour des pôles primaires et secondaires du territoire.

Les communes périurbaines et rurales isolées sont souvent dépourvues d'offre de proximité, notamment en entrée d'agglomération angoumoisine et sur les franges est et ouest du territoire. Ainsi, 42 communes ne disposent d'aucun commerce ni service de proximité.

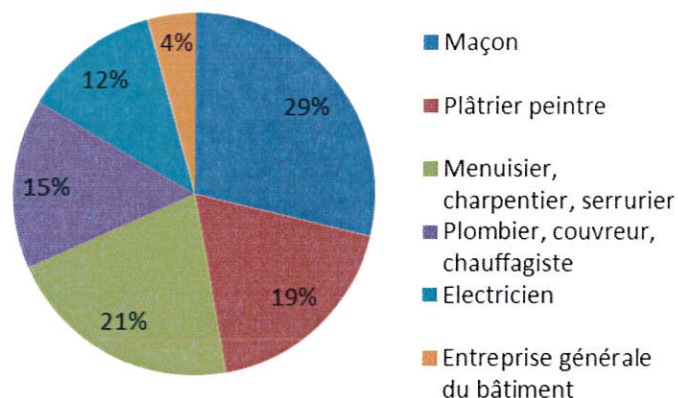
Le territoire doit aussi faire face à une problématique localisée de vacance des cellules commerciales et de cession de fonds/baux en centre bourg.



C. Artisans

Le Pays Ruffécois observe une densité de 8,2 artisans/1 000 habitants supérieure à la moyenne départementale (7,6/1 000 habitants). Seule la CC du Pays de la Boixe compte une densité artisanale inférieure à la moyenne du Pays Ruffécois et de la Charente.

Structure du tissu artisanal par domaine d'activité à l'échelle du SCoT



Le tissu artisanal du Ruffécois se compose d'un peu plus de 300 artisans et cette offre apparaît bien répartie sur l'ensemble du territoire.

D. Soutien à la création, reprise ou développement des entreprises artisanales et commerciales

Le développement économique étant une compétence des Communautés de Communes, l'action principale du Pays a consisté à coordonner des dispositifs d'aides aux entreprises artisanales et commerciales.

Depuis janvier 2014, le Pays est d'ailleurs labellisé Atelier Régional de la Création pour l'accueil et l'accompagnement des créateurs d'entreprises pour l'obtention des Bourses régionales Désir d'Entreprendre. Le Pays coordonne la mise en œuvre des dispositifs d'aides à l'investissement des entreprises sur le territoire.

Ces dispositifs associent souvent plusieurs financeurs. L'objectif de cette coordination est que les entreprises n'aient qu'un seul interlocuteur pour élaborer leurs demandes.

Les dispositifs mis en œuvre sont :

- Les BRDE : Bourses Régionales Désir d'Entreprendre (ex Région Poitou-Charentes, 30 projets de créations et 11 projets de reprises entre 2014 et 2016)
- Les Coups de Pouce régional aux TPE (ex Région Poitou-Charentes, 34 projets d'investissements)
- Le dispositif ADEL TPE 16 (Etat, Département et Communautés de Communes, 10 projets d'investissements entre 2015 et 2016)

Suite à la fusion des Régions, de nouveaux dispositifs vont être mis en œuvre en 2017 et remplaceront les dispositifs BRDE et Coup de Pouce.

Le programme LEADER 2014-2020 pourra dans certains cas venir abonder les projets financés par les dispositifs économiques ci-dessus.

Ces projets devront respecter les priorités de la nouvelle stratégie de développement « Vers un Développement Durable, Solidaire et Innovant en Ruffécois.

Les élus du Pays Ruffécois ont aussi commencé à réfléchir à la mise en place d'une plateforme territoriale pour l'attribution de prêts d'honneur en partenariat avec Initiative Charente.

<p style="text-align: center;">ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un maillage en commerces et services de proximité supérieur à la moyenne départementale, - Des pôles primaires et secondaires répondant aujourd'hui aux besoins de proximité et structurant les bassins de vie de l'espace rural, - Un tissu artisanal bien représenté, 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une forte problématique de la vacance dans certains bourgs, - Un parc de logements ancien facteur de précarité énergétique, - Absence d'une plateforme d'Initiative Charente pour prêt d'honneur, - Une carence de commerce sur les franges est et ouest, - Un parc privé de logements potentiellement indignes important
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un contexte régional favorable à la transition énergétique qui pourra diversifier et conforter l'activité de certains artisans - Des dispositifs de soutien aux investissements ou à la transmission / reprise pour les artisans et les commerçants (ADEL, LEADER) 	<p style="text-align: center;">MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des opérateurs du logement peu présents sur le territoire (Office HLM, Promoteurs) - Un affaiblissement de l'offre de service sur certains pôles du territoire. - Un phénomène croissant de vacances de cellules commerciales en centre-bourg - La disparition des dispositifs régionaux et départementaux d'aide aux entreprises à court ou moyen terme

L'attractivité du territoire (économie, numérique, téléphonie mobile, tourisme, ...)

Le Pays Ruffécois est un territoire rural dont l'environnement social et naturel a subi les évolutions des modes de vie et des pratiques agricoles. Le vieillissement de la population, la diminution de l'offre d'emploi et des services ne contribuent pas à y entretenir une bonne dynamique économique. Le territoire est attractif du fait de la qualité de son cadre de vie. Il est aussi riche en ressources naturelles, patrimoniales et humaines qui sont cependant mal ou insuffisamment mobilisées.

Après un phénomène très net de tertiarisation de l'économie entre 1982 et 1999, les données de 1999 à 2008 montrent une stabilisation de ce phénomène. L'industrie se maintient et l'évolution de l'agriculture se poursuit. On constate aussi une diminution du nombre d'exploitants et une concentration des terres au sein de très grandes exploitations sur le plateau nord-ouest consacré à la céréaliculture. Malgré tout, le territoire reste essentiellement rural et agricole. On note aussi une économie forestière perdurant de manière informelle sur le Nord-Est du territoire.

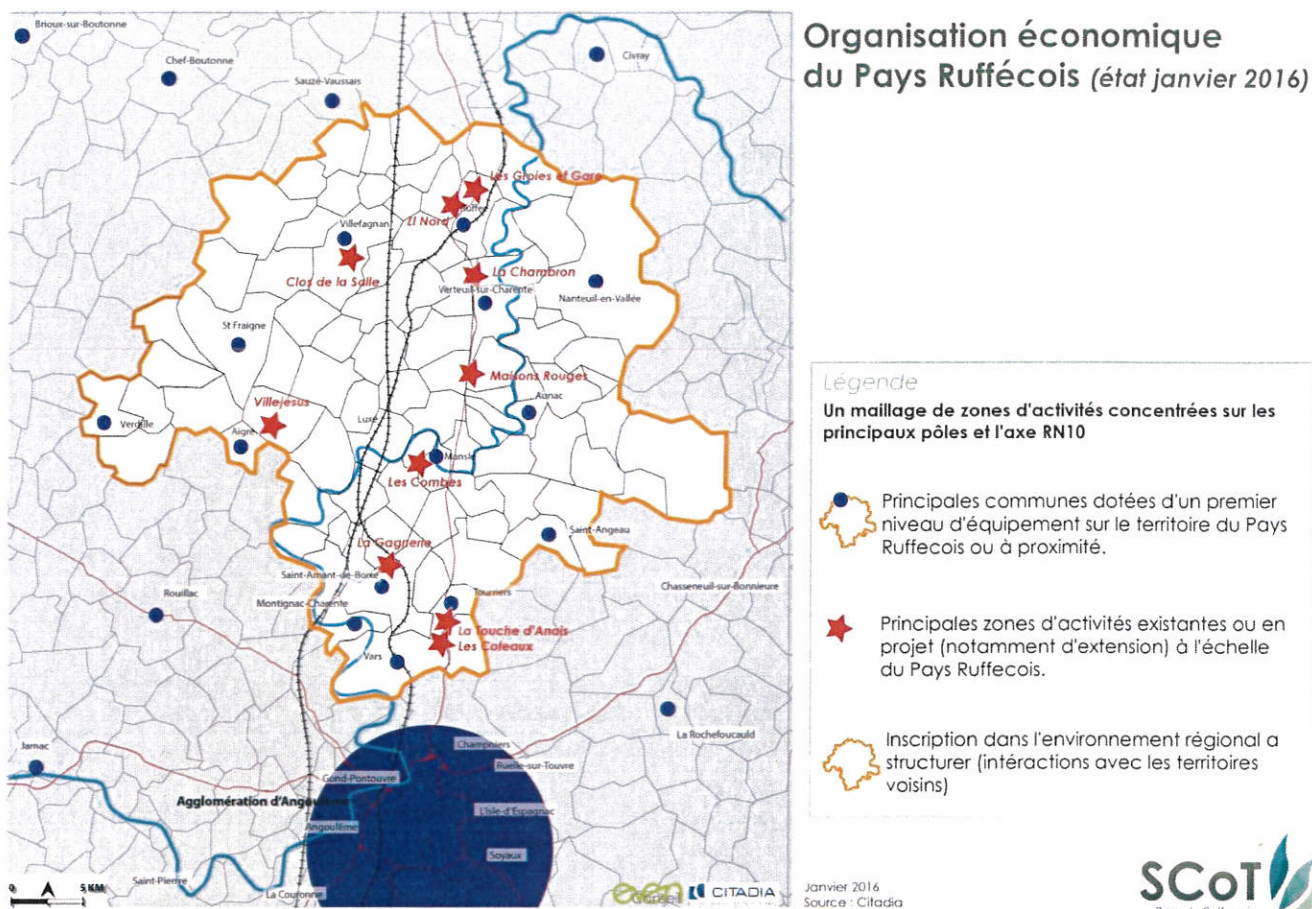
Il faut aussi noter que les services essentiels à l'intégration de ce territoire rural dans l'économie actuelle, notamment le déploiement de la téléphonie mobile et d'un bon niveau de desserte en matière d'internet et de transports, sont insuffisamment déployés et entravent son développement économique.

A. Entreprises et emploi en Ruffécois

Le diagnostic territorial du SCoT a permis de mettre en évidence plusieurs tendances :

- Une légère reprise de de l'emploi (11 500 emplois en 2010, soit 1 700 de plus qu'en 1999) ;
- Une croissance de l'emploi concentrée pour les $\frac{3}{4}$ sur les communes de Ruffec, Anais, Vars et Mansle ;
- Un lien démographie/emploi qui tend à se resserrer (3,2 habitants pour un emploi en 2010 contre 3,5 en 1999) ;
- Un poids croissant de l'économie présentielle :
 - o *62 % des emplois en 2010 contre 52 % en 1990*
 - o *Entre 1990 et 2010, gain de 1 900 emplois présentiels et perte de 400 emplois non présentiels*
 - o *Entre 1999 et 2010, 95 % des emplois créés sont liés à l'économie présentielle*
- Une évolution inégale de l'emploi :
 - o *Perte de 274 emplois agricoles*
 - o *Perte de 214 emplois industriels*
 - o *Création de 305 emplois dans le secteur de la construction*
 - o *Création de 1 008 emplois dans les services privés*
 - o *Création de 871 emplois dans les services administratifs, publics et parapublics.*
- Un tissu d'entreprises principalement composé de TPE-PME
 - o *2/3 des entreprises n'ont aucun salarié*
 - o *6 % des entreprises ont plus de 10 salariés*

- Une densité de 8,2 artisans pour 1 000 habitants (7,6 à l'échelle départementale)



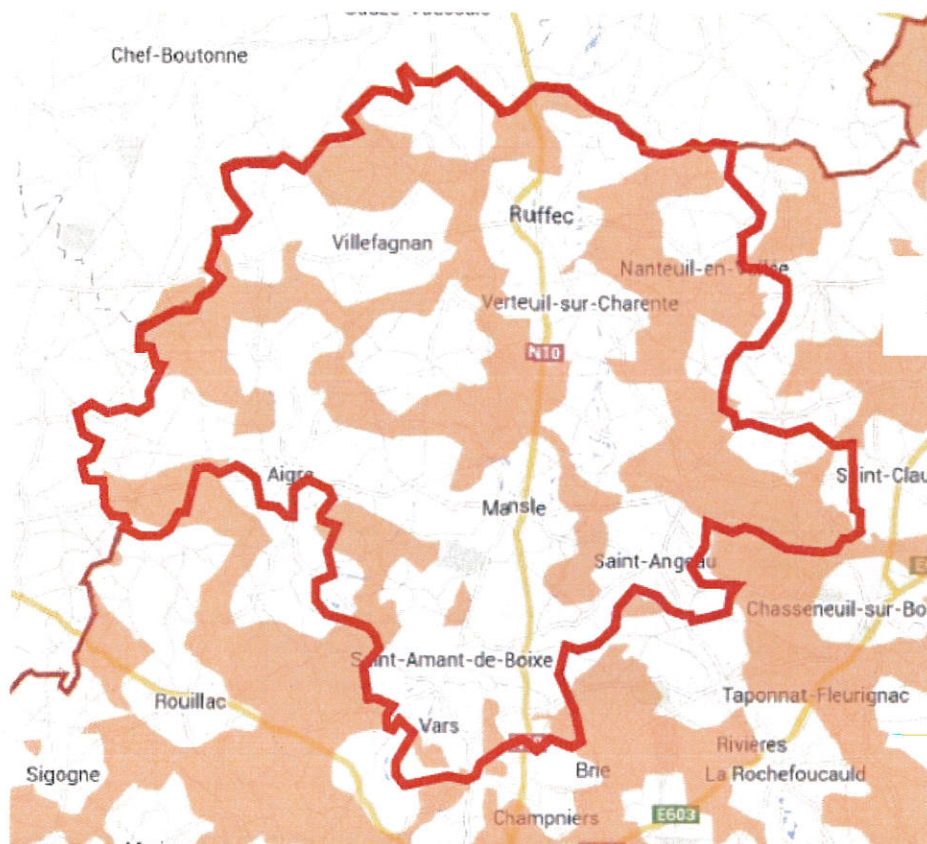
On observe une distribution inégale des zones d'activités sur le territoire. Celles-ci se concentrent autour de l'axe de développement nord-sud à proximité de la RN 10 :

- Une concentration des zones industrielles de grande taille autour de la RN 10 (développement exogène, attractivité économique) ;
- Un maillage important en zones artisanales en diffus (activité artisanale de proximité, besoins endogènes) ;
- Le positionnement géographique du Pays Ruffécois et son niveau d'accessibilité satisfaisants constituent des supports d'attractivité pour les « cibles » exogènes.

Il convient de noter que les zones d'activités existantes apparaissent globalement peu lisibles et qualitatives et sont souvent très partiellement occupées. Elles présentent donc des opportunités de restructuration et de développement mais les élus du territoire se heurtent à un manque de connaissance fine de ces zones, de leurs potentialités ou handicaps ainsi que les besoins des entreprises pour y travailler sérieusement.

B. Numérique et Téléphonie Mobile

Couverture haut-débit du Ruffécois



Source : Conseil Général de Charer

Source : Conseil Départemental de Charente L'ensemble du Pays Ruffécois n'apparaît pas couvert par le haut débit ADSL et la fracture numérique reste importante, avec de nombreuses zones non-couvertes (il s'agit des zones orange sur la carte ci-dessus).

Par ailleurs, la Région Poitou-Charentes, ainsi que le Conseil Départemental, via le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique, ont fait de la desserte très haut débit une priorité. Ces acteurs affichent notamment des objectifs de desserte pour les 10 prochaines années. L'objectif est de généraliser à terme le très haut débit. Angoulême et Cognac devraient passer en très haut débit d'ici 2020, ce qui représente la moitié de la population du département pour environ 500 000 €. En revanche pour les territoires ruraux restants, le raccordement est beaucoup plus cher, et le manque de réseau fait fuir les jeunes et les entreprises (exemple de Vars où plusieurs entreprises ont quitté la zone d'activités en raison de la mauvaise connexion à internet). C'est un frein important au développement du territoire.

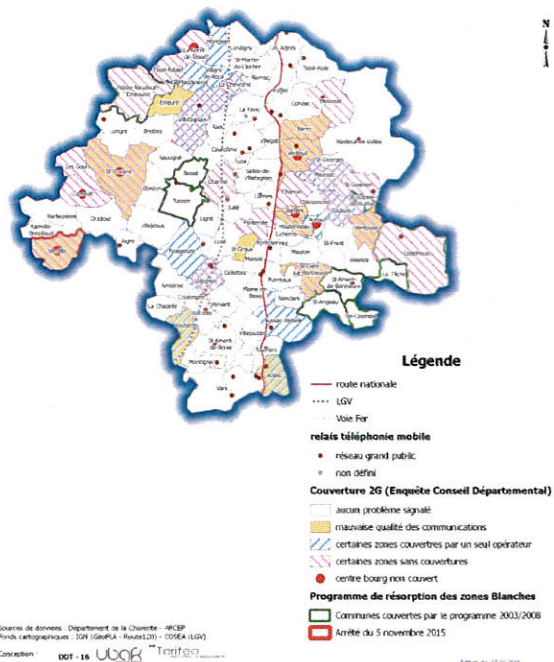
Téléphonie mobile



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Couverture 2G en Charente

Programme de résorption des zones blanches et bilan de l'enquête auprès des communes



Analyse AFOM :

<p style="text-align: center;">ATOUTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présence de la N10, voie de transit international permettant de relier rapidement Angoulême et Poitiers représentant un potentiel de développement conséquent des espaces d'activités, - La présence des réseaux ferrés nationaux, - La proximité du port de La Rochelle, - Un accroissement continu des taux d'activité et d'emploi depuis la fin des années 1990, - Un tissu dynamique de TPE/TPI à vocation artisanale contribuant à la renommée et à la visibilité du territoire, - Une économie présentielle qui se développe, permettant de répondre aux besoins de proximité en milieu périurbain et rural, 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La faiblesse de la desserte numérique et l'absence de fibre optique qui ne favorisent pas le développement de nouvelles activités, - Des zones encore mal desservies en téléphonie mobile, - Une dynamique de croissance de l'emploi dans les dernières années en partie liée à l'intérim sur le chantier LGV, - Le maintien de signes localisés de fragilité socioéconomique, notamment pour les jeunes actifs ou en situation d'insertion professionnelle, - une population locale peu formée, ne répondant pas aux besoins locaux des entreprises, - Une dynamique de vieillissement de la population active déjà amorcée, interrogeant sur l'avenir du tissu entrepreneurial, - Des zones industrielles et artisanales peu qualitatives et fortement consommatrices d'espaces naturels et agricoles, - Une politique d'accueil de nouvelles activités insuffisantes.
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des actions pilotes entreprises par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et La Chambre du Commerce et de l'Industrie en collaboration avec le PETR du Pays du Ruffécois, - Une organisation multipolaire des services, - Un contexte départemental et régional visant une desserte numérique pour tous (SDAN), - Une réflexion participative sur l'économie dans le cadre du SCoT. 	<p style="text-align: center;">MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un risque que le sous équipement du territoire ne défavorise l'accueil et le développement de nouvelles activités économiques, - Un risque d'accroissement des inégalités pour le développement du territoire, - Un affaiblissement de l'offre de service sur certains pôles du territoire. - La fin du chantier LGV qui risque d'avoir un impact économique négatif sur le territoire (emploi, restaurants, commerces ...).

C. Un secteur agricole en mutation

En 2010, la Superficie Agricole Utile du Ruffécois représentait plus de 78 % de sa surface (moyennes départementale =65% et nationale =54%) avec 72 573 ha d'espaces agricoles, soit 2,9% de moins qu'en 1988.

La moitié de la SAU était destinée à la céréaliculture, essentiellement concentrée à l'Ouest du territoire.

Au Nord et à l'Est, l'élevage est plus présent, mais en difficulté et recul au profit des grandes cultures. Entre 1988 et 2010, on observe une spécialisation dans la céréaliculture au détriment de l'élevage et au profit de l'agrandissement des exploitations. Ce phénomène a pour partie conduit à une baisse de 56% du nombre d'exploitations (et une chute du nombre d'agriculteurs) sur la même période.

Les problématiques de vieillissement de la population agricole et de transmissions des exploitations sont également présentes.

Le développement des grandes cultures sur nos types de sols à l'Ouest (peu profonds et sous-sols karstiques) a engendré une pratique agricole consommatrice en eau et en intrants. Aujourd'hui, de nombreuses initiatives se sont développées (notamment dans le cadre du programme Re-Sources) afin d'explorer de nouvelles méthodes et cultures alternatives plus favorables à la préservation de l'environnement.

L'un des volets essentiels de la politique du Ruffécois est le développement des relations entre producteurs locaux et artisans-commerçants, afin de garantir la valorisation des productions locales. La chambre de l'agriculture est très impliquée afin de développer l'économie de proximité.

Ainsi, avec l'appui du programme LEADER 2009-2015, les labels tel que « Bienvenue à la ferme » ont très largement contribué à développer la transformation-commercialisation des produits fermiers sur le territoire, tant à la ferme que sur les marchés, ou bien au sein de magasins fermiers. Le nouveau programme LEADER devrait continuer d'encourager ce type d'action.

ATOUS :

- La présence de terres agricoles de qualité très hétérogènes mais d'une topographie et d'un climat favorable à l'agriculture,
- Une sensibilisation des agriculteurs aux forts enjeux environnementaux du territoire (CIVAM, Chambre d'Agriculture de la Charente, Syndicats d'eau via le programme Re-Sources),
- Des actions entreprises pour le développement de la vente directe et la promotion de l'agriculture de qualité avec le label « bienvenue à la ferme » et la présence d'un groupe de producteurs qui organisent des marchés sur leur exploitation en circuit court (Agritonus),
- Des actions de la Chambre de l'Agriculture pour promouvoir les circuits de proximité,
- Une progression de l'agriculture biologique et de la diversification des activités, notamment par la vente directe bien illustrée par le groupement de producteurs bio « La ferme de Chassagne » à Villefagnan ou le groupement « Le bio d'ici »,
- Une économie autour de l'agriculture bien développée avec la présence de coopératives agricoles, de CUMA ou encore d'Associations de Développement,
- Des expérimentations en cours sur les cultures protéagineuses et les techniques alternatives.

FAIBLESSES :

- Des activités d'élevage fragilisées,
- Un manque d'eau dans certaines zones du territoire en période d'étiage mais aussi un excès d'eau en période de crue sur les bordures de rivière et marais,
- Une agriculture fortement consommatrice en eau,
- Une baisse du nombre d'exploitations et d'actifs agricoles au profit de grandes exploitations existantes et au détriment de l'installation de jeunes agriculteurs,
- Une agriculture insuffisamment diversifiée,
- Un potentiel forestier existant mais peu connu et peu exploité.

OPPORTUNITES :

- La proximité du port de La Rochelle,
- Un climat favorable à la production de qualité,
- Un contexte favorable au développement des circuits de proximités et à la diversification agricole,
- De nouveaux débouchés et des voies de diversification économiques des exploitations,
- Des programmes de reconquête de la qualité des eaux engagés sur les 4 captages prioritaires (Re-sources),
- Une réflexion sur l'agriculture dans le cadre du SCoT
- Des aides financières incitatives pour le développement de pratiques plus respectueuses de l'environnement et le développement de l'économie de proximité (filières et circuits courts) dans le cadre du programme LEADER.

MENACES :

- Un risque d'augmentation des surfaces des grandes exploitations agricoles intensives et un risque de baisse de la population agricole et des services afférents,
- L'augmentation continue des charges en intrants produits à partir des énergies fossiles,
- Un risque de disparition de la polyculture-élevage,
- Une importance trop faible accordée aux productions à forte valeur ajoutée.

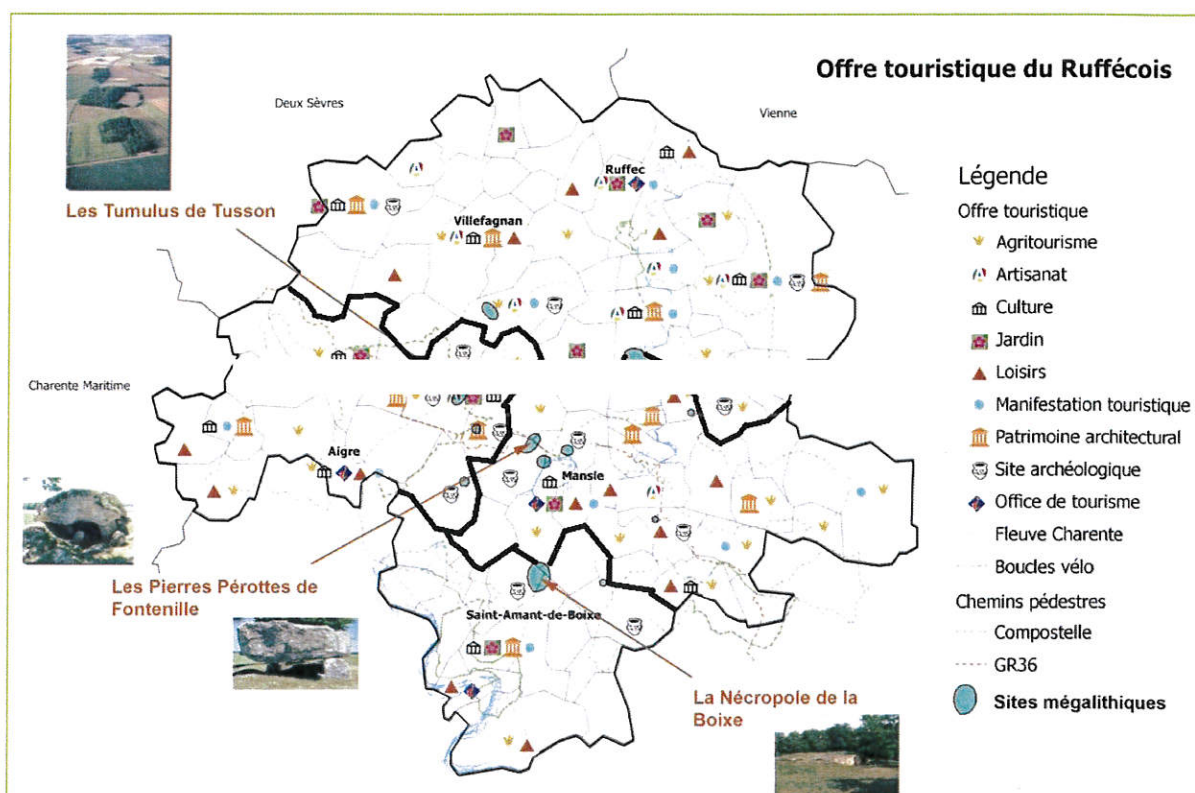
D. Tourisme

Le tourisme est un enjeu important pour le territoire du Pays du Ruffécois. Il représente l'un des axes de développement économique local que ce soit en termes d'emplois, de retombées financières ou d'attractivité.

Le territoire du Pays du Ruffécois représente une destination touristique alliant un cadre de vie agréable, des richesses patrimoniales et une nature préservée. Il possède une offre touristique riche et variée, reposant sur des activités de loisirs, des sites de visite, des tables et des produits du terroir de qualité et un patrimoine conservé.

En 2014, le PETR du Pays du Ruffécois a mis en place un Office de tourisme intercommunautaire et lui a confié les missions d'accueil et d'information des visiteurs, de promotion touristique en lien avec Charente Tourisme et la Région Nouvelle Aquitaine et de coordination des interventions des divers acteurs du développement touristique. L'institution de cet Office de tourisme unique était l'une des premières étapes de structuration du secteur touristique sur le territoire.

L'intérêt paysager du territoire est manifeste grâce à ses différents types de paysages (espaces boisés, vallée de la Charente et ses affluents, plateaux céréaliers, vignes...) et la qualité de ses espaces bâtis. La variété de ces paysages est source de pratiques diversifiées d'activités de plein air (canoë, vélo, marche, accrobranche...). Le caractère rural du territoire du Pays du Ruffécois est propice au développement de logiques « écotouristiques » : sports de nature, produits locaux, hébergements « insolites », sentiers de découverte... **Ce volet manque encore de structuration, notamment par le développement d'offres de séjours et d'aménagement-sécurisation-signalisation d'itinéraires.**



La politique touristique du territoire repose sur quatre grandes thématiques :

- Les jardins touristiques : cœur de la stratégie Leader 2009-2015 du Ruffécois, les 10 sites (dont 1 « Jardin Remarquable ») développent chacun une thématique qui leur est propre et sont répartis sur l'ensemble du territoire. Ils contribuent par ailleurs à valoriser les savoir-faire locaux (ferroserie, poterie, etc.).

Un travail de mise en réseau de ces sites a été initié avec le développement d'une communication et d'une signalétique commune. Une politique d'amélioration de l'ensemble des sites visant une haute qualité et la professionnalisation des sites est menée en s'appuyant notamment sur les critères d'accès au label « Jardin Remarquable ».

- Le patrimoine néolithique : «*Territoire à vocation agricole, le Pays du Ruffécois, au nord du département de la Charente, dispose de l'une des plus importantes concentrations de monuments mégalithiques (dolmens et tumulus) de l'ouest de la France, vieux de plus de 6000 ans, qui n'a rien à envier à la Bretagne.*» Vincent Ard, CNRS.

Ancré dans le paysage du Ruffécois, ce patrimoine dispose d'un lien fort avec son environnement. Sa connaissance et sa protection ont été initiées récemment en partenariat étroit avec la DRAC et les archéologues spécialistes de cette période préhistorique. Plusieurs campagnes de fouilles archéologiques ont été engagées par les scientifiques pour en compléter la connaissance. Les monuments les plus emblématiques ont été protégés et consolidés en vue de leur mise en valeur : la nécropole de la Boixe, les dolmens des Pérottes, la Motte de la Jacquille et les Tumulus de Tusson.

Le Pays du Ruffécois a créé plusieurs outils de médiation afin de permettre au grand public de comprendre la période Néolithique et de lui transmettre le fruit des dernières recherches scientifiques suite aux fouilles archéologiques sur les monuments et habitats néolithiques. Une

signalétique culturelle et touristique des monuments les plus emblématiques a été mise en place au printemps 2015 et ces sites ont été aménagés et sécurisés par le Pays du Ruffécois et les archéologues et leurs bénévoles pour garantir leur respect par le public en visite et lui offrir de meilleures conditions d'accès.

Les archéologues du PCR vont poursuivre l'étude des monuments funéraires du Ruffécois. Ces études constituent des préalables indispensables à la valorisation de ces monuments pour le grand public car ils permettront de mieux les comprendre avant d'envisager la réalisation d'une deuxième tranche de signalétique culturelle et touristique et la création d'itinéraires de randonnée thématiques.

Parallèlement à ces axes d'intervention, le Pays poursuit une réflexion en lien avec les archéologues en vue de la mise en réseau des territoires qui travaillent à la mise en valeur du patrimoine néolithique. L'idée serait d'intégrer ces territoires dans la Route européenne des mégalithes, en fédérant les territoires français intéressés par cette démarche. Une première ébauche de réseau commence à voir le jour par le biais des chercheurs du PCR (Ruffécois, Loudunais, Cairn en Vendée, Parc Régional des Causses du Quercy).

- Les activités de pleine nature et la découverte de la vallée de la Charente :

Grâce à la variété de ses paysages, le territoire du Pays du Ruffécois est propice à la pratique d'activités de plein air telles que la randonnée (pédestre, nautique, équestre, cycliste, ...), l'accrobranche ou encore l'ULM.

Le Département de la Charente a mis en place en 2005 un plan « Charente Vélo » permettant la pratique du cyclotourisme sur des voies partagées et des voies vertes, créant un Tour de la Charente et 35 boucles et mettant en avant la véloroute européenne V3. Le territoire du Pays du Ruffécois possède 7 boucles vélo et est traversé par la voie partagée de St Jacques de Compostelle.

La vallée de la Charente et ses affluents ont également permis l'essor et la structuration des bases de canoë-kayak du territoire et l'apparition de nouvelles activités telles que le paddle. Les communautés de communes du Ruffécois se sont fortement mobilisées pour en faire un axe fort du développement touristique : aménagement de parcours de découverte pédestres et nautiques et restauration du son petit patrimoine (moulins, lavoirs, ...). Les clubs de canoë-kayak ont ainsi connu une forte croissance des embarquements (9 270 embarcations en 2012 ; 10 188 en 2014 ; 11 000 en 2015).

Ces efforts doivent être poursuivis pour revoir l'ensemble des itinéraires de randonnées pédestres du fait du passage de la LGV et continuer d'améliorer les aménagements sur la vallée de la Charente ainsi que l'accueil sur les sites d'embarquement et au sein des clubs de canoë.

Un projet de stade d'eaux vives a été proposé aux intercommunalités par le département de la Charente. La communauté de communes du Manslois s'est portée volontaire pour l'accueillir en partenariat avec les deux autres EPCI avec lesquels elle doit fusionner au 1^{er} janvier 2017. Ce projet contribuerait à une plus grande attractivité du territoire d'un point de vue sportif et touristique.

Plusieurs sites de baignade en eau douce, qui font l'objet d'un contrôle sanitaire, sont recensés sur ce territoire : Condac, Les Gours, Vars, Villefagnan. Plusieurs autres sites situés sur la partie Charente amont, actuellement fréquentés en baignade sauvage, pourraient être aménagés.

- Le patrimoine roman : patrimoine identitaire fortement soutenu par la Région et le Département, il est notamment composé de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe et son Espace d'Interprétation de l'Architecture Romane (plus de 10 000 visiteurs/an), de l'abbaye de

Nanteuil-en-Vallée (environ 3 000 visiteurs/an) et de nombreuses petites églises romanes classées disséminées sur le territoire et accessibles en visite libre (Lichères, Nanclars, Cellefrouin...). Ce patrimoine attire des visiteurs de tous horizons pour sa notoriété. Il est mis en valeur par des mises en lumière et des animations estivales.

Un projet de signalétique culturelle et touristique a été initié par les médiateurs du patrimoine des communautés de communes du territoire. Il complètera le travail déjà mené sur la valorisation du réseau des jardins et du patrimoine néolithique.

Ces 4 grandes thématiques sont complétées par un patrimoine bâti remarquable, des villages de caractère (dont une commune labellisée Petites Cités de Caractère® et une autre en cours de labellisation) et des sites publics et privés (édifices inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques, villa antique d'Embourie, domaine d'Echoisy, château de Verteuil...). Ils représentent des points d'intérêt dans la construction de parcours de visites.

Leur entretien, leur accessibilité et leur animation sont essentiels au développement du tourisme et de l'identité culturelle du territoire.

<p style="text-align: center;">ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des axes de transport structurants (N10 Nord/Sud, D739 Est/Ouest, ligne ferroviaire Poitiers/Angoulême, - Des spécificités paysagères (vallée de la Charente) et patrimoniales (art roman et mégalithes) propres au territoire, - Une offre diversifiée et diffuse (agritourisme, tourisme vert, tourisme patrimonial...), - Une volonté forte des acteurs (publics et privés) de renforcer le potentiel socioéconomique du tourisme se traduisant par la création d'un Office de tourisme unique, - Une communauté britannique importante, - Un territoire qui présente un rapport qualité/prix (sites de visites, hébergements, restauration) correct. 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un manque d'identité du territoire lié à l'absence d'une « locomotive » touristique, - Une mise en valeur insuffisante des sites emblématiques, - Une mise en réseau de l'offre insuffisante voire inexistante, - Une professionnalisation hétérogène des acteurs publics et privés, - Un manque qualitatif et quantitatif d'hébergements marchands à la nuitée et collectifs, - Une proximité de destinations touristiques rurales similaires.
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une proximité géographique de grandes destinations touristiques (la Rochelle, le Futuroscope, le Périgord...), - Une nouvelle tendance pour les courts séjours, les séjours de proximité et le tourisme vert, - Un gros potentiel de développement des activités de nature et de plein air, - La définition de nouveaux objectifs départementaux et régionaux dans le cadre des nouveaux schémas de développement touristique, - Un contexte de diminution des dépenses liées aux loisirs et aux voyages, - Une réflexion participative sur le tourisme dans le cadre du SCoT. 	<p style="text-align: center;">MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un contexte de diminution des dépenses liées aux loisirs et aux voyages, - Un risque d'inadaptation entre l'offre et la demande touristique - Une incertitude concernant la pérennité de la présence de la communauté britannique sur le territoire ainsi que des flux en provenance de la Grande Bretagne suite au Brexit.

Les mobilités

La mobilité constitue un enjeu fort pour le territoire puisqu'elle est indispensable pour l'accueil de nouveaux habitants et le maintien de la population existante, en créant des emplois et en maintenant une offre de services existants. Le développement de la mobilité est aussi essentiel pour rompre l'isolement des publics les plus fragiles (familles précaires, personnes âgées, adolescents, ...).

L'offre de transports collectifs est cependant très insuffisante sur le territoire et l'on constate en plus une déconnexion totale entre les différents types de transports. Cette situation est d'autant plus difficile à appréhender sur le territoire que l'offre en transports collectifs dépend d'autorités organisatrices extérieures au territoire et auprès desquelles il lui est difficile de faire reconnaître ses enjeux territoriaux.

Transport ferroviaire et voie routière majeure

Le PETR du Ruffécois, territoire rural, profite de deux axes structurants majeurs, vecteurs de désenclavement : la Route Nationale 10 et la ligne Paris – Bordeaux qui dessert notamment la Gare de Ruffec (TGV et TER) et la gare de Luxé (TER).

Ces axes permettent, notamment à la ville de Ruffec, de maintenir une activité économique attractive pour le sud Deux-Sèvres et Sud-Vienne.

Plusieurs routes départementales du territoire sont fortement utilisées :

- La D739 reliant Aigre et Mansle comptabilise, en moyenne, 3304 passages journaliers
- La D737 reliant Vars à Angoulême comptabilise, en moyenne, 5327 passages journaliers
- La D740 reliant Villefagnan et Ruffec comptabilise, en moyenne, 3037 passages journaliers.
- Les communes situées aux extrémités du PETR profitent moins du rayonnement de ces axes routiers et ferroviaires.

Transports en commun

Dans le cadre de sa compétence, le Département de la Charente finançait un réseau de lignes de bus. Cinq lignes régulières traversaient le PETR. Elles desservaient les pôles secondaires comme Ruffec, Mansle ou Aigre et 19 communes alentours. Toutefois, les lignes étaient peu fréquentées par les usagers : bien souvent les horaires ne sont pas adaptés aux besoins des usagers potentiels, notamment les salariés qui voudraient se rendre sur Angoulême :

En période scolaire, du lundi au vendredi :

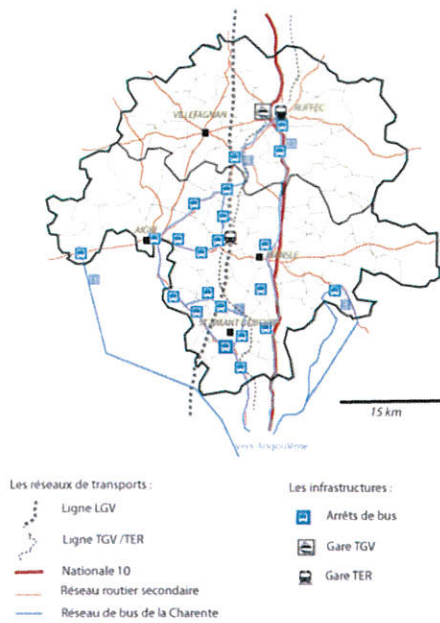
- Ruffec -> Angoulême : 1h51
- Aigre -> Angoulême : 1h
- Verdille -> Angoulême : 1h30

A titre de comparaison, le temps de trajet entre Ruffec et Angoulême en voiture particulière est de 45 minutes.

La compétence ayant été attribuée à la Région depuis la loi Notre, nous ne savons pas encore si des modifications auront lieu.

Les réseaux et modes de transports en commun

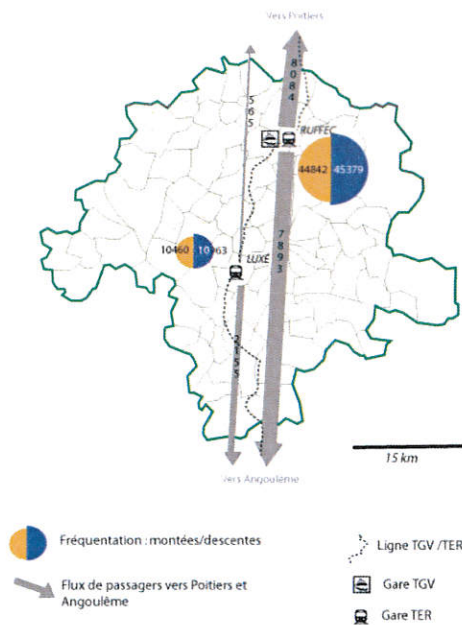
Pays Ruffécois (2016)



Source : SNCF, Réseau Ruffécois
 Elaboration : DRIAP Pays Ruffécois

Les flux de passagers et la fréquentation dans les gares de Ruffec et de Luxé (2013)

Pays Ruffécois



Source : SNCF, Réseau Ruffécois
 Elaboration : DRIAP Pays Ruffécois

Dans le cadre de sa compétence, la Région finance un réseau de lignes TER.

Deux arrêts TER sont présents sur le territoire : Mansle et Ruffec.

Ces arrêts sont relativement bien utilisés pour les mobilités pendulaires et pour les transports des lycéens.

Il n'existe aucune connexions entre les réseaux de bus et les arrêts des trains à Ruffec et Luxé.

La nouvelle ligne LGV permettra au territoire de bénéficier d'une réelle desserte à grande vitesse à proximité (principalement au sud via la gare d'Angoulême). Cependant ce projet constitue une menace pour le maintien de la desserte TGV à Ruffec.

Transport à la demande

Les Centres Sociaux et Culturels de Ruffec et Mansle assurent un service de transport à la demande. Un bus de 15 places sillonne une grande partie des communes de la Communauté de communes Val de Charente.

Un bus de 9 places couvre lui le territoire du Pays Manslois.

Ce transport est très apprécié des seniors éloignés et sa fréquentation est en constante évolution depuis plusieurs années.

Plus qu'un transport, plus qu'une aide à la mobilité de personnes en besoin, il représente également un moment privilégié d'échange informel entre l'accompagnateur et le public.

Le Département de la Charente a aussi mis en place le « Pass'Charente transport » qui permet aux particuliers de faire appel aux services de transport à la demande et aux taxis partenaires de l'opération par le biais d'un chéquier d'une valeur de 60€.

<p style="text-align: center;">ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des axes de transport structurants (N10 Nord/Sud, D739 Est/Ouest, ligne ferroviaire Paris/Bordeaux)- Un maillage dense et cohérent de routes départementales et communales- Un rôle structurant des gares de Ruffec et de Luxé- La mise en place des services de transport à la demande par les deux centres sociaux du territoire qui couvrent une grande partie du territoire.	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une absence de transports collectifs sur la moitié Est et sur le secteur Nord-Ouest- Un manque de coordination entre les transports collectifs routiers et ferroviaires (inexistence de lignes de transport collectif pour les gares de Luxé et Ruffec)- Des transports collectifs gérés par des autorités de transports extérieures au territoire,- Une prédominance du véhicule individuel ce qui contribue à augmenter les couts et la précarité énergétique pour les ménages,- Un manque d'aménagement pour faciliter l'intermodalité et les mobilités douces.
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les élus réfléchissent à l'opportunité de solliciter la Région pour la réouverture de la halte ferroviaire de Vars,- Un contexte national favorable au développement des offres alternatives au véhicule individuel (covoiturage)-Le développement des actions et aménagements en faveur des mobilités douces (piétons/cycles)-La prise de la compétence en matière de transport interurbain par la Région pourrait favoriser le développement de l'intermodalité.	<p style="text-align: center;">MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none">- la desserte TGV est menacée sur Ruffec

La transition écologique et énergétique

En matière d'environnement, les territoires ruraux comme celui du Pays Ruffécois sont par définition fragiles. Le développement économique y est fondamental en termes d'emploi et de création de richesses. Toutefois, ce développement est consommateur de terres agricoles et impose des contraintes fortes sur les ressources naturelles et la biodiversité.

Transport, industrie, artisanat, commerce, agriculture, espaces publics et résidentiels génèrent des pollutions dans l'air et les milieux. La réduction des émissions de GES, des consommations en ressources (eau, gaz, énergies fossiles, électricité) et de la pollution des milieux est un défi reconnu par tous dans tous les secteurs. La transition écologique s'amorce depuis plusieurs années sur le territoire par des initiatives mises en place à différentes échelles.

A. Etat des lieux écologique du territoire :

Le Pays Ruffécois présente un caractère agricole dominant, avec cependant une artificialisation des terres sur le canton de la Boixe, en lien avec la proximité de l'agglomération d'Angoulême.

On peut aussi noter une trame boisée assez importante qui traverse le pays du nord-ouest au sud-est et une présence importante de l'eau avec la vallée de la Charente mais aussi de nombreuses petites vallées, surtout au nord-est du territoire.

Le territoire est traversé du nord au sud par 2 infrastructures importantes, voie ferrée et RN10, qui créent une rupture environnementale et d'usage entre l'ouest et l'est du territoire. La réalisation de la ligne à grande vitesse renforce cette rupture et augmente la problématique d'artificialisation des sols.

Les impacts anthropiques soumettent aussi les masses d'eau de surfaces comme souterraines à de fortes pressions qualitatives et quantitatives :

- Des cours d'eau dégradés par les pollutions et certains aménagements,
- Une frange est du territoire moins impactée par les activités agricoles et traversée par des cours d'eau en provenance de la Charente Limousine tournée vers l'élevage extensif,
- Des masses d'eau superficielles globalement affectées par les évolutions agricoles des dernières décennies sur tout l'ouest du territoire,
- Des cours d'eau soumis à une forte pression d'étiage sur la frange ouest.

Le territoire du Ruffécois présente encore cependant des zones d'intérêt écologique en grand nombre.

Le diagnostic du SCoT a ainsi répertorié :

- 29 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF, 24 type 1, 5 type 2) ;
- 3 sites Natura 2000 ;
- 1 Arrêté préfectoral de protection de biotope ;
- 3 sites classés ou inscrits pouvant être rattachés à une problématique environnementale ;
- 3 sites gérés par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN).

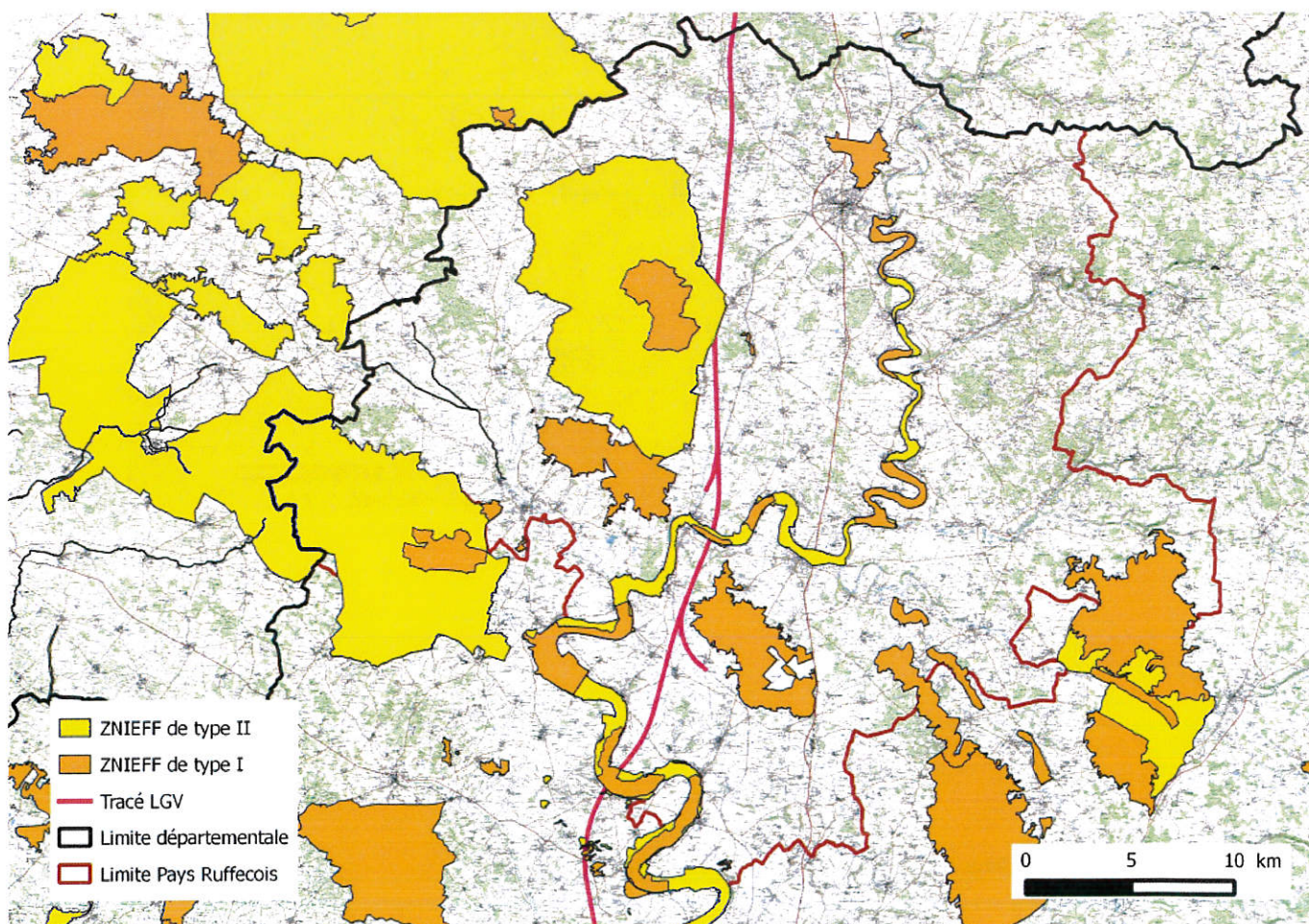
Le territoire du SCOT compte 24 ZNIEFF de type 1 et 5 ZNIEFF de type 2 (*cf. fiches descriptives en annexe*).

Les ZNIEFF de type 1 sont réparties sur plusieurs types d'écosystèmes :

- 11 concernent des vallées, avec des prairies humides, des boisements alluviaux, des milieux aquatiques qui contiennent des espèces patrimoniales végétales et animales. Parmi celles-ci, 7 sont sur la vallée de la Charente, 2 sur la Tardoire et 2 sur le bassin de l'Aume-Couture ;
- 6 ZNIEFF concernent des massifs forestiers. Elles contiennent des boisements remarquables (hêtraie calcicole par exemple) ou des espèces particulières (végétales comme la Dentaire bulbifère ou animales comme des rapaces, des chauves-souris...). Certaines présentent aussi des espaces de pelouses calcicoles enclavés (forêt de Boixe par exemple) ;
- 3 ZNIEFF concernent des plaines cultivées, et sont essentiellement décrites pour leur intérêt ornithologique (oiseaux de plaine tels que outarde canepetière, busard cendré, œdicnème criard, bruant ortolan...);
- 2 ZNIEFF se trouvent sur des pelouses calcicoles à orchidées sauvages ;
- 1 ZNIEFF, aujourd'hui très dégradée, concerne une zone humide en zone de plaine ;
- 1 ZNIEFF concerne une station d'un petit escargot, la Granaire d'Illyrie, seul site du Centre-Ouest de la France.

Les ZNIEFF de type 2, au nombre de 5, sont de vastes ensembles naturels. Elles peuvent intégrer dans leur périmètre des ZNIEFF de type 1. Sur le territoire du Ruffécois, on trouve :

- 2 zones concernant des plaines ouvertes (Villefagnan et Néré à Gourville) ;
- 1 zone forestière (à l'est) qui regroupe des massifs forestiers et une vallée ;
- 1 zone strictement forestière, qui se trouve surtout dans les Deux-Sèvres et ne concerne le territoire du SCOT que par la commune des Gours ;
- 1 zone strictement alluviale qui englobe toute la vallée de la Charente en amont d'Angoulême.



Le territoire du Ruffécois possède, en totalité ou en partie, 3 sites Natura 2000 :

- La vallée de la Charente en amont d'Angoulême (site FR5412006)

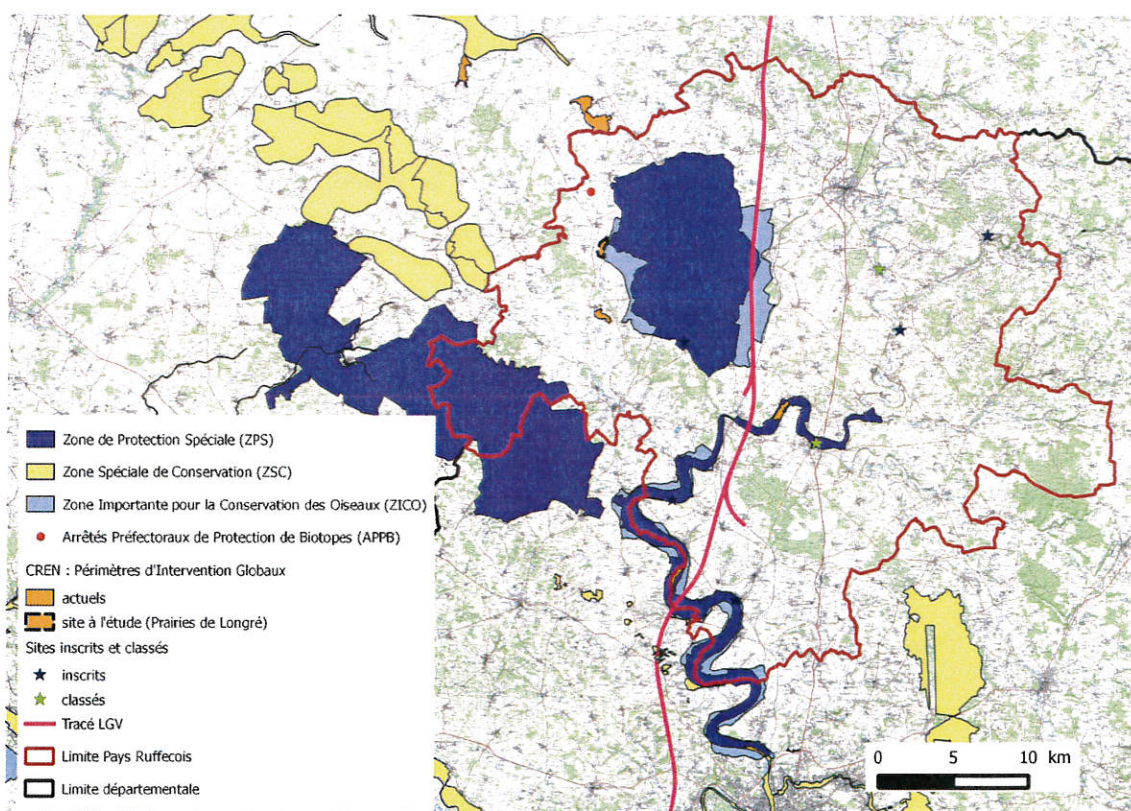
Désignée en Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la directive européenne «Oiseaux », elle contient également 4 habitats et 16 espèces animales (dont 2 prioritaires) d'intérêt communautaire au titre de la directive européenne « Habitats ». Ce site englobe la totalité du lit majeur de la Charente entre Angoulême et Mouton (Vars et Mouton pour le territoire du SCOT).

- La plaine de Villefagnan (site FR5412021)

Ce site est l'une des 8 zones à Outarde canepetière retenues comme majeures pour une désignation en ZPS en région Poitou-Charentes. Il abrite près de 10 % des effectifs régionaux de cette espèce. Il contient également 19 espèces aviennes d'intérêt communautaire dont 3 atteignent des effectifs remarquables.

- Les plaines de Barbezières à Gourville (site FR5412023)

Egalement considéré comme site majeur pour l'Outarde canepetière (7 % des effectifs régionaux) et les oiseaux de plaine (13 espèces d'intérêt communautaire), ce site forme un vaste ensemble avec le site voisin situé en Charente Maritime (plaine de Néré à Bresdon).



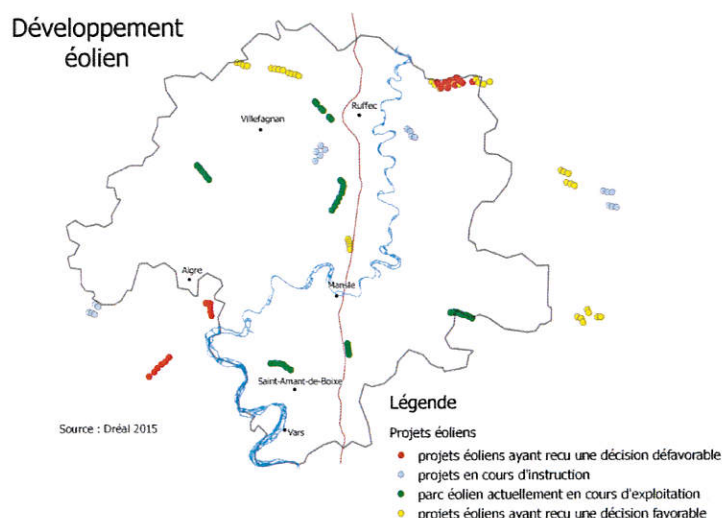
B. Etat des lieux énergétique du territoire

Aujourd'hui, force est de constater qu'il y a un manque important de connaissance du profil énergétique du Pays Ruffécois (consommations, productions d'énergies, ressources, ...). Cependant, des tendances peuvent être dégagées suite au diagnostic du SCoT :

- Des secteurs très consommateurs d'énergie fossiles (déplacements domiciles/travail, agriculture intensive, habitats vétustes...);
- Des filières renouvelables parfois difficilement conciliables avec la protection des ressources naturelles et des paysages ;
- Des énergies renouvelables en progression sur le territoire.

Le PETR du Pays Ruffécois a récemment engagé une étude avec l'AREC (Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat) dans le but de faire un diagnostic énergétique complet à l'échelle du territoire et de préciser ses besoins dans le domaine. Les résultats de cette étude sont attendus à la fin de l'année 2016.

Nous constatons également aujourd'hui une multiplication des projets éoliens sur le territoire :



C. Des actions en faveur de la transition écologique et énergétique sur le territoire

La reconquête de la qualité de l'eau, un enjeu phare du territoire...

Des initiatives sont mises en place depuis maintenant plusieurs années afin de préserver la qualité de l'eau en Poitou-Charentes. C'est le cas du programme Re-Sources, une démarche partenariale (collectivités, industries, agriculture, artisanat, etc.) visant à reconquérir et préserver la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable en Poitou-Charentes, tant superficielle que souterraine. Sur le territoire du Ruffécois, 4 captages prioritaires sont ciblés par ce programme et représentent près du quart de sa surface. Il s'agit des aires d'alimentation de captage (AAC) des sources de Moulin Neuf, de la Mouvière, de Roche et des Puits de Vars. Outre ces captages, il y a de nombreux enjeux concernant la ressource en eau avec la traversée du territoire par le fleuve Charente, les puits de Marcillac, Luxé et Bignac (commune frontalière au territoire) et des forages importants dans le secteur nord du territoire et vers Puyréaux.

Les syndicats de rivières agissent également avec des actions en faveur de la préservation et de la restauration des cours d'eau (entretien des berges et de la ripisylve, restauration de la morphologie des cours d'eau, protection de la faune et de la flore,...) et la prévention des inondations.

La création d'une Maison de l'Eau à Saint-Fraigne a été l'un des projets phares du programme LEADER 2007-2013. Aujourd'hui, ce lieu accueille le SIAEP de Saint-Fraigne et le SIAHBAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin Aume-Couture) et il constitue un outil innovant de sensibilisation à la préservation et la gestion de l'eau.

Une dynamique en faveur de préservation la biodiversité engagée par les acteurs du territoire :

Les élus du PETR du Pays Ruffécois, des Communes et des Communautés de communes se sont engagés depuis longtemps dans une politique de préservation des milieux et de la biodiversité. Plus particulièrement, cette politique vise la mise en œuvre d'actions sur la réduction de l'usage des pesticides auprès des collectivités et du grand public. Ces actions, soutenues par le programme LEADER, la Région Poitou-Charentes dans le cadre de la Charte Terre Saine, et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, ont pour objectif de diminuer les pressions dues à la gestion des espaces publics.

Concrètement, elles se sont traduites par un accompagnement des communes avec :

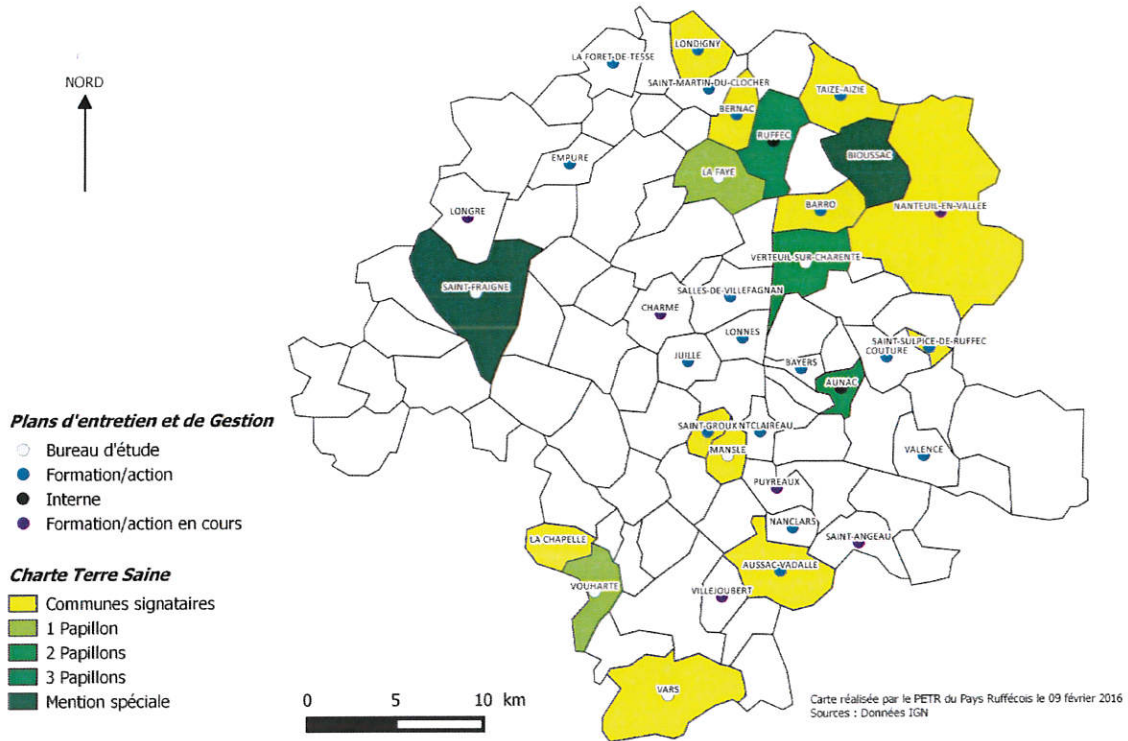
- La mise en place d'un programme de formations sur des pratiques durables depuis 2009 (153 agents et 165 élus formés) ;
- Le prêt de matériel alternatif et la mise en place d'expérimentations ;
- L'accompagnement des communes en amont des aménagements ;
- Des aides financières (LEADER et Agence de l'Eau Adour Garonne).

Ces actions commencent à porter leurs fruits. 32 communes du territoire ont réalisées un plan de gestion durable et 18 adhèrent à la charte « Terre Saine ».

Le PETR a aussi initié une sensibilisation du grand public avec :

- des conférences sur les risques de santé publique liés aux pesticides ;
- des actions et des animations autour du jardinage naturel (fête des plantes, animations auprès des habitants) ;
- des actions de sensibilisation via le réseau des jardins du territoire ;
- le financement d'un outil pédagogique pour le public scolaire (opération « Parmentier »).

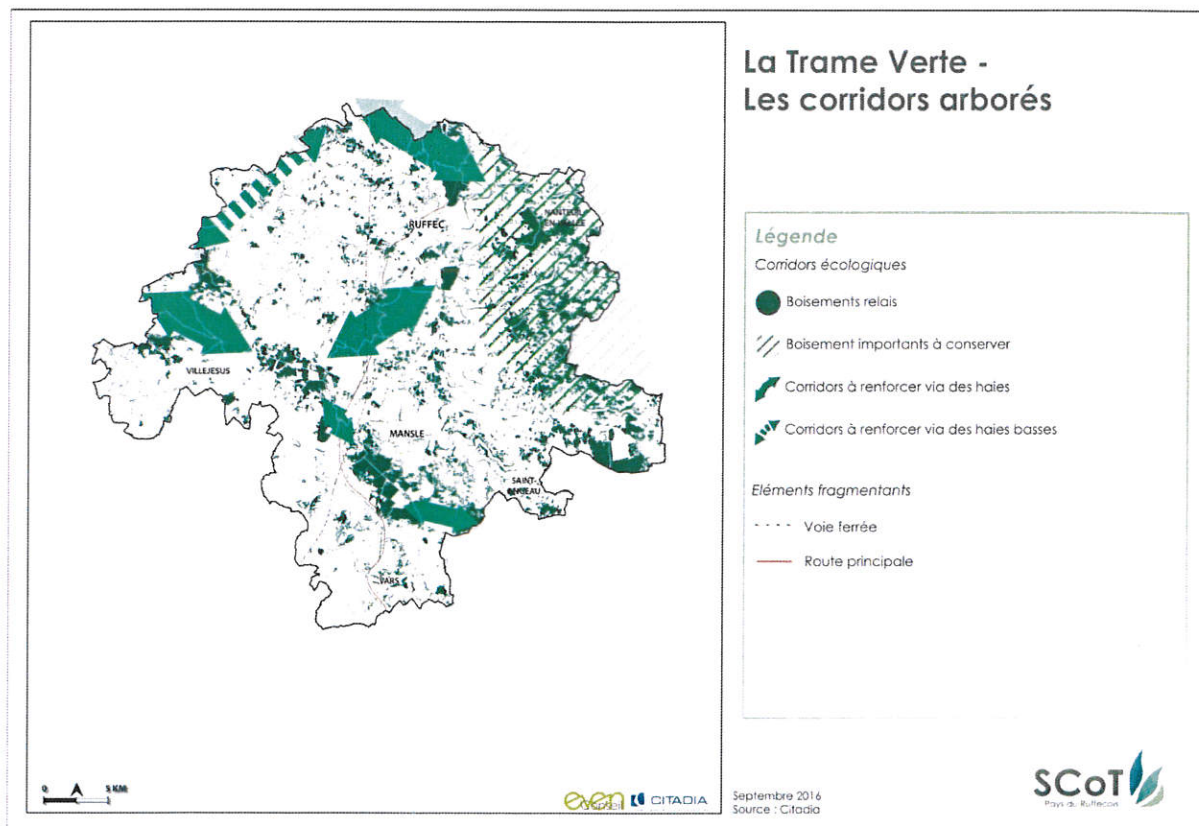
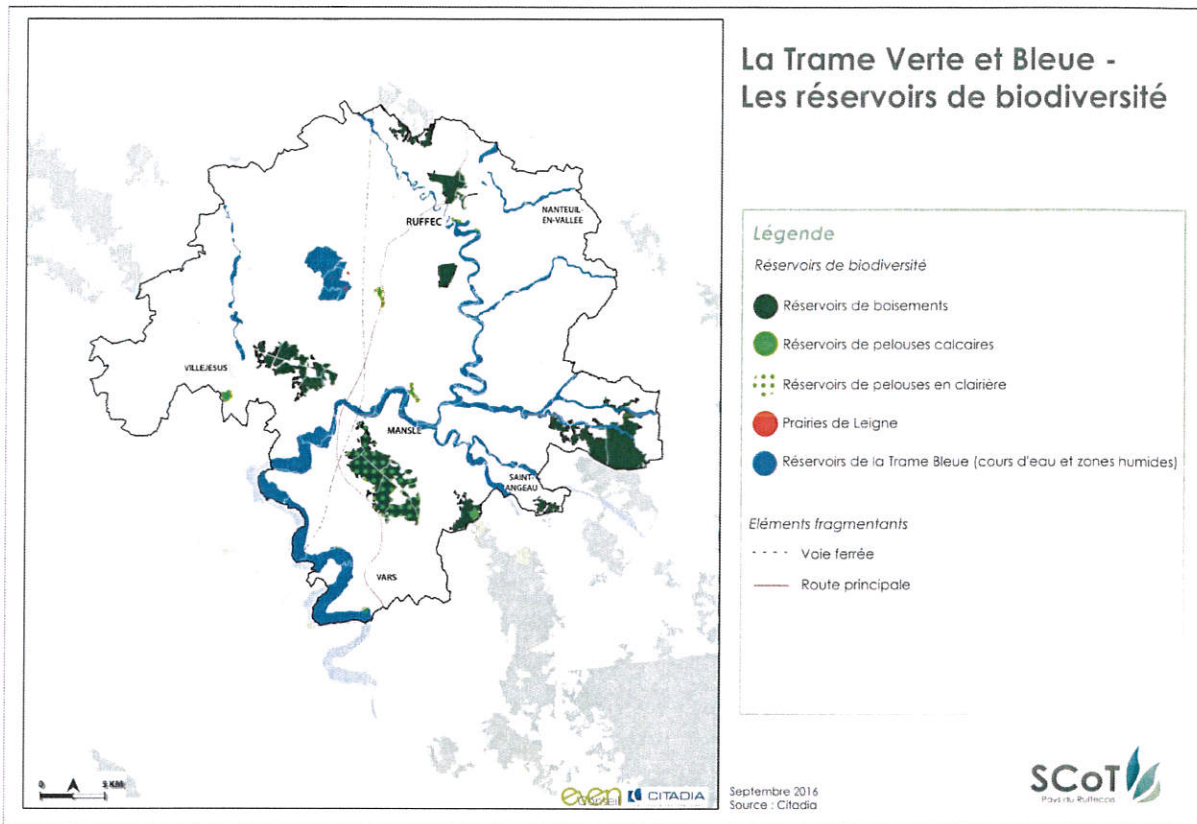
Charte Terre Saine et Plans de Gestion en Ruffécois



A noter également que la lutte contre l'ambrosie fait partie des priorités avec deux communes du territoire (Ruffec et Bioussac) référentes par rapport au plan départemental d'action.

Une réflexion sur la mise en œuvre de la préservation et la restauration de la trame verte et bleue dans le SCoT :

La trame verte et bleue est une mesure pilote du Grenelle Environnement qui trouve sa traduction dans le SCoT. Elle porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. Son application sur le territoire est un des enjeux phare pour les prochaines années.



Des actions en lien avec la nouvelle Stratégie Locale de Développement LEADER :

Le 10 Juillet 2015, la Région Poitou-Charentes a retenu notre nouvelle Stratégie Locale de Développement LEADER « Vers un Développement Durable Solidaire et Innovant en Ruffécois ». Ce nouveau programme (2014-2020) devrait nous permettre de soutenir une grande partie des actions liées à la transition écologique (transition énergétique, trame verte et bleue, acquisition de matériel alternatif pour les collectivités...).

En parallèle, le PETR a adhéré au CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) afin que les communes qui le composent puissent bénéficier de certains des services proposés par l'association. Le PETR a aussi engagé cette année une démarche d'accompagnement par le CRER pour une quinzaine de communes volontaires sur les pistes d'économies potentielles sur leur patrimoine bâti et leur éclairage public. Cette action est financée dans le cadre du programme LEADER et du contrat de cohésion du Département.

Réflexions sur le Paysage et les entrées de bourg

Si les parties anciennes des villages et des villes s'inscrivaient en accord avec le cadre paysager environnant, les extensions urbaines de ces cinquante dernières années sont en rupture avec ces pratiques traditionnelles.

Le tissu pavillonnaire – qui s'est imposé comme modèle d'aménagement urbain dès la reconstruction d'après-guerre – donne lieu à une image déstructurée des paysages urbains : mitage du territoire par des pavillons isolés, linéarité quasi-ininterrompue de l'urbanisation le long des voies de circulation, juxtaposition d'opérations en lotissements "comme rempliés sur eux-mêmes", ... Ainsi, les paysages quotidiens du Ruffécois, comme l'ensemble des paysages de France, ont tendance à évoluer vers une certaine banalisation.

ATOUTS :	FAIBLESSES :
<ul style="list-style-type: none">- Une diversité importante des habitats naturels et semi-naturels,- Une diversité floristique et faunistique élevée,- De nombreux sites protégés ou gérés avec la présence de 3 sites Natura 2000,- Le fleuve Charente, un élément structurant fort du territoire,- Un terroir agricole diversifié, offrant à la vue une mosaïque polyculturelle valorisante pour le paysage,- Une Charte Paysagère du Ruffécois marquant un engagement en faveur de la valorisation des paysages et de l'identité locale,- Des axes secondaires qui donnent à découvrir un patrimoine naturel et architectural bien préservé.- Un contexte national favorable à la transition énergétique,- Des filières d'énergies renouvelables en nette progression, notamment l'éolien et le photovoltaïque,- Une sensibilisation des agriculteurs en lien avec les forts enjeux environnementaux du territoire (CIVAM, Chambre d'Agriculture de la Charente, Syndicats d'eau via le programme Re-Sources),- Une sensibilisation des élus et des techniciens des communes pour la gestion des espaces publics sans pesticides	<ul style="list-style-type: none">- Une tendance évolutive négative de la diversité biologique du territoire,- Une intensification des activités humaines (étalement de l'urbanisation, industrialisation de l'agriculture, augmentation des infrastructures de transport et du trafic...),- Une gestion de l'eau difficile, avec une quantité insuffisante et une qualité (eau brute) médiocre,- La RN10 : un axe structurant mais qui constitue également une rupture fonctionnelle et visuelle pour le territoire.- Une mauvaise connaissance énergétique du territoire

OPPORTUNITES :

- *Un territoire bénéficiant d'un patrimoine naturel et culturel diversifié et valorisable,*
- *La prise en compte des espaces boisés dans les travaux d'aménagement en liaison avec la Trame verte et bleue,*
- *De nombreux acteurs du territoire (habitants, élus, agriculteurs, randonneurs...) en demande d'une meilleure connaissance de la biodiversité locale,*
- *Une réflexion participative sur le patrimoine naturel et la Trame verte et bleue dans le cadre du SCoT.*
- *Un partenariat avec l'AREC et le CRER pour un diagnostic énergétique complet du territoire et une sensibilisation des acteurs du territoire à la transition énergétique,*
- *Des programmes de reconquête de la qualité des eaux engagés sur les 4 captages prioritaires (Re-sources),*
- *Un programme LEADER axé sur le développement durable et la transition énergétique qui devrait permettre de poursuivre les efforts dans la transition écologique*

MENACES :

- *Un risque de perte de l'identité du territoire liée à des pratiques d'urbanisme banalisantes,*
- *Un risque d'appauvrissement de la biodiversité par des pratiques urbaines et agricoles.*

La cohésion sociale

Le territoire présente une population faible, 37 477 habitants et une densité d'habitants très largement inférieure à la moyenne départementale (36 habitants au km²), surtout dans les cantons nord du pays et sur les territoires éloignés de la RN10.

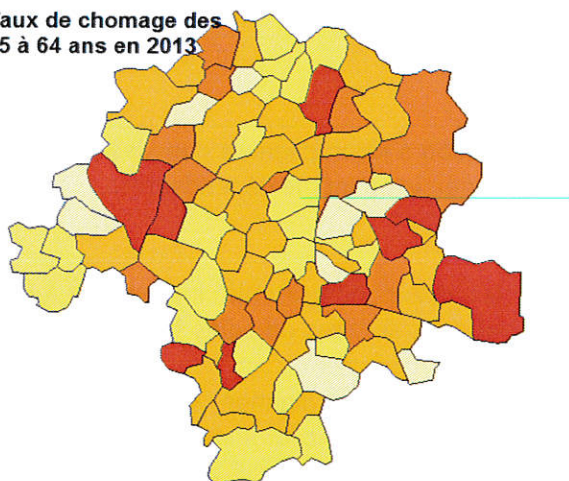
La population du territoire a évolué globalement positivement entre 1999 et 2015, cette croissance démographique étant soutenue par un solde migratoire fortement positif sur le sud du territoire et le long de la RN10, les franges est et ouest du territoire perdant, elles, des habitants.

Phénomène inquiétant, on note pour la première fois depuis les années 2000 un déclin de population totale, le territoire perdant 129 habitants entre 2016 et 2015, le solde migratoire des parties sud et centrales ne devenant plus suffisant pour compenser un solde naturel négatif de longue date.

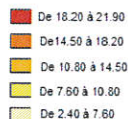
La population est caractérisée par son fort vieillissement et par de faibles revenus. Une partie importante de la population est d'ailleurs touchée par la précarité :

- taux de retraités supérieur à 37% ;
- taux de pauvreté de plus de 21% ;
- revenu fiscal médian de 16 450€ ;
- taux de population couverte par au moins un minima social : 11%.

Taux de chômage des
15 à 64 ans en 2013



Taux de chômage des 15-64 ans (en %)



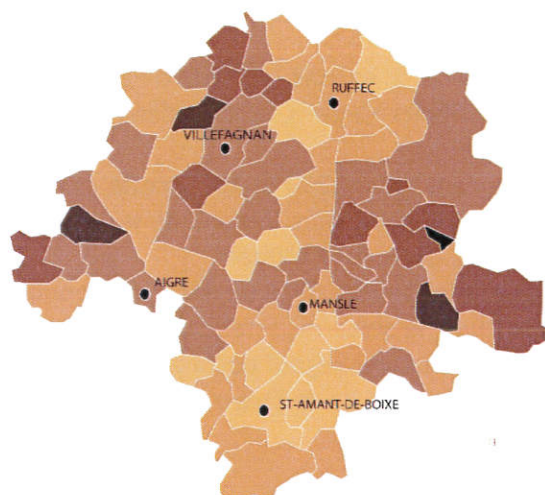
source : INSEE 2013
conception : PÉTR Pays Ruffécois
Fab avec Phlcarto * 13/10/2018 10:45:14 * <http://phlcarto.free.fr>

A. La prise en compte du vieillissement de la population :

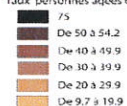
La pyramide des âges de la population du PÉTR du Ruffécois témoigne d'un vieillissement important : augmentation du nombre d'habitants âgés de 45 à 59 ans et de 75 ans et plus et diminution du nombre d'habitants de 15 à 29 ans.

Cela induit des évolutions de consommation et de nouveaux besoins : logement, mobilité, loisirs, services, etc.

POPULATION AGEE DE 60 A 84 ANS (2012)
PETR du Pays Ruffécois



Taux personnes âgées de 60 à 84 ans (%)



● Ancien Chef-lieu de canton

15 km

Source : INSEE, 2012
Cartographie : M. B. 2013

Inévitablement, le vieillissement programmé de la population s'accompagnera dans les prochaines années d'une augmentation des personnes en perte d'autonomie ou même dépendantes.

Coordination gérontologique

La coordination gérontologique est mise en œuvre par les acteurs de proximité intervenant au plus près de la personne âgée à son domicile : médecins traitants, services de soins infirmiers, service d'aide à domicile, équipe APA du Conseil Départemental...

Cependant, il n'y a pas de CLIC (Comité Local d'Information et de Coordination) sur le département de la Charente. Le Conseil Départemental a mis en place une coordination gérontologique fonctionnant par Pays, assurée par six comités locaux de coordination gérontologique qui assurent de l'accueil, de l'information et de l'orientation.

Prévention de la perte d'autonomie en Ruffécois

Les Centres Sociaux et Culturels de Mansle et de Ruffec ont initié un projet visant à promouvoir le Bien Vieillir. Ce projet est soutenu financièrement par la CAF, la Région Poitou-Charentes et le Conseil Départemental. Il repose sur 3 axes :

- Des actions de terrains
- La mobilisation d'un réseau partenarial et institutionnel
- Un pilotage concerté

Un partenariat multiple est mis en place pour mener à bien ces objectifs : maison de retraite, Club du 3ème âge, Conseil Départemental, ADMR, collectivités territoriales et ASEPT.

Nota : L'Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires du Poitou-Charentes (ASEPT) œuvre à la promotion et à la réalisation de toute action dans les domaines de la prévention et de l'éducation en santé, et plus spécialement pour les personnes habitant dans les territoires ruraux.

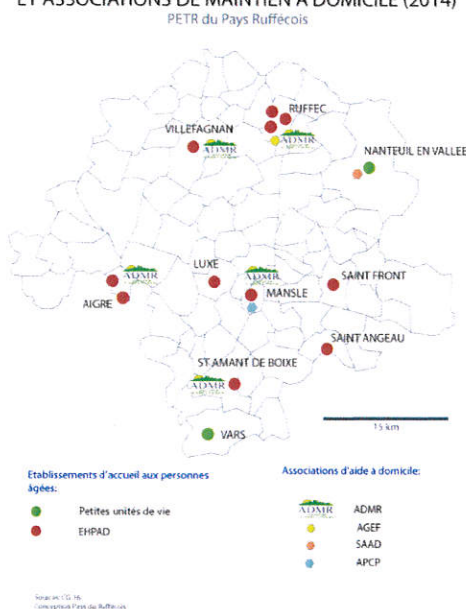
L'offre médico-sociale :

Sur le territoire du PETR, on dénombre 14 établissements d'accueil de personnes âgées.

La prise en charge des personnes âgées semble bien fonctionner dans l'ensemble, néanmoins, l'accès aux structures d'hébergement pose problème. Plusieurs raisons sont évoquées : les difficultés financières, le délai d'attente relativement long dû au manque de places, la peur du déracinement et le refus de s'éloigner de leur domicile.

Concernant la prise en charge à domicile, la difficulté majeure concerne le recrutement du personnel (manque de personnel et turn over important).

ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL AUX PERSONNES AGEES ET ASSOCIATIONS DE MAINTIEN A DOMICILE (2014)



La prise en charge de la maladie d'Alzheimer :

Au 1^{er} janvier 2014, quatre petites unités de vie pour les malades atteints de troubles cognitifs existent sur le territoire pour un total de 63 lits (62 pour l'hébergement permanent et 2 pour l'hébergement temporaire) et 6 places d'accueil de jour Alzheimer.

Une consultation mémoire est installée à l'hôpital de Ruffec

En extra hospitalier, l'ADMR pour le Ruffécois et la Charente Limousine offre 10 places (2012).

Le manque d'information et structures d'accueil pour prendre en compte la maladie d'Alzheimer est un handicap sur le territoire du fait du développement croissant de cette maladie

Face à un vieillissement de la population, le secteur de l'aide à domicile est porteur pour le territoire, mais fait émerger des besoins de formation.

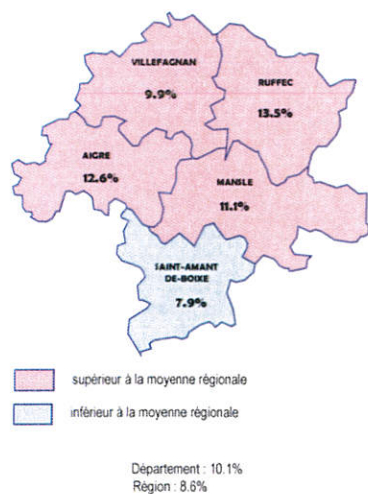
B. La prise en compte de la précarité :

En 2012, 11% de la population du PETR était couverte par au moins un minima social (RSA, AAH, ASS, minimum vieillesse), chiffre identique à celui du département de la Charente, mais largement supérieur à celui de l'ex région Poitou-Charentes (8,6 %).

Pour autant le taux de recours à ces minima sociaux est comparativement moins élevé que sur des territoires présentant une population avec des revenus médians plus élevés. Cela peut laisser entrevoir un manque d'informations ou une méconnaissance des prestations.

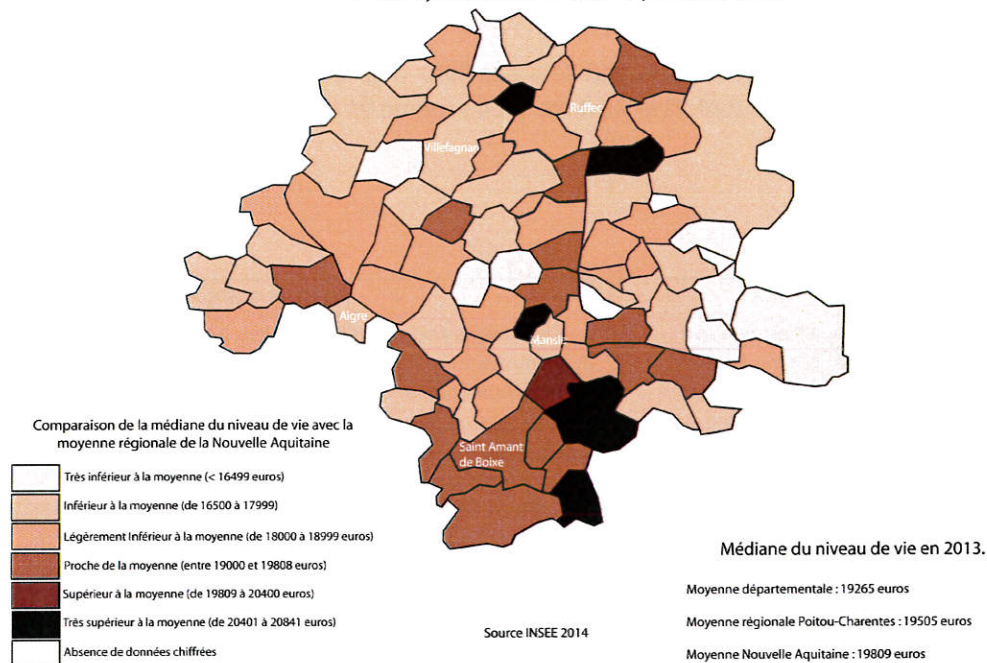
Sur ces deux indicateurs (minima sociaux et revenus fiscaux), les anciens cantons de Ruffec, Aigre, Mansle et Villefagnan présentent les situations les plus défavorables.

Part (en %) de la population couverte par au moins un minimum social, en 2012



Le revenu fiscal médian des foyers en 2013 à l'échelle du Ruffécois est dans l'ensemble bien inférieur aux moyennes départementales (19265 euros) et de la Nouvelle Aquitaine (19809 euros), sauf pour la partie Sud du territoire (Vars, Saint Amant de Boixe...).

Médiane du niveau de vie en 2013 PETR du Pays Ruffécois (situation par commune)



Prise en compte des addictions et sensibilisation à une meilleure hygiène de vie :

Avec un taux de pauvreté de 21,4% (INSEE 2012), une grande partie de la population du Pays Ruffécois se trouve en situation de fragilité, vulnérabilité financière mais également sociale, voire psychologique.

Les consommations problématiques d'alcool, de cannabis et de tabac sont fréquentes, banalisées et amplifiées par une grande souffrance sociale. Elles concernent tous les milieux et peuvent avoir des conséquences graves (suicide, absence d'équilibre familial).

Plusieurs actions de prévention en santé mentale et prévention des addictions sont mises en place dans les collèges et lycées du territoire.

L'hygiène de vie se trouve dégradée au même titre que l'équilibre alimentaire, là encore amplifié par la précarité globale qui ne permet pas à certains publics d'avoir une nutrition saine. La « malbouffe » prend alors le pas et l'on constate une croissance de l'obésité, à l'image du territoire national.

Pour faire face, des ateliers nutrition/activité physique sont mis en place dans le cadre d'une collaboration entre organismes (Centres Sociaux, Chantiers d'Insertion, CPAM, Restos du Cœur...) dans le respect du Programme National Nutrition Santé.

Ces initiatives sont soutenues et encouragées dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Aide alimentaire en Ruffécois

Plusieurs associations d'aide alimentaire travaillent sur le territoire, pour venir en aide aux personnes en situation de précarité dont le nombre ne cesse de croître.

Parmi elles, Eider, association créée en 2000 à l'initiative d'organismes sociaux et de certains élus, est une épicerie sociale itinérante sur les cinq anciens cantons (Mansle, Saint Amant de Boixe, Ruffec, Villefagnan, Aigre), qui propose une aide alimentaire aux bénéficiaires des minimas sociaux du territoire.

Elle met à disposition de ses usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière (10% de la valeur des produits).

Elle propose également la distribution de vêtements, de jeux et de produits d'hygiène à bas prix.

Les restos du cœur proposent aussi chaque hiver, une aide alimentaire mais également une aide à la personne (ateliers cuisine, logement, aide aux gens de la rue, accès aux droits et à la justice, soutien scolaire etc...).

L'épicerie sociale et les Restos du Cœur sont en parallèle des lieux d'accueil, d'écoute et d'échanges, aidant les personnes à retrouver, ou à renforcer l'estime d'elle-même et l'envie de se tourner vers le monde extérieur.

<p style="text-align: center;">ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un projet pour promouvoir le « bien vieillir » est né de la mobilisation d'un réseau partenarial entre les centres sociaux, la CAF, la région et le département ; - Les acteurs du Mieux Vieillir améliorent le parcours santé du senior et renforcent leurs échanges ; - L'Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires du Poitou-Charentes (ASEPT) œuvre à la promotion et à la réalisation des actions dans les domaines de la prévention et de l'éducation en santé, notamment pour la population âgée ; - Le territoire est bien maillé en EHPAD ainsi qu'en aide à domicile ; - Des ateliers nutrition sont mis en place sur le territoire dans le cadre d'une collaboration entre organismes (centres sociaux, chantiers insertion, restos du cœur, CPAM, EIDER...); - Des actions de prévention en santé mentale et des addictions sont mises en place dans les collèges et lycées (interventions du FRAD, C.S.A.P.A AGORA...). 	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un revenu fiscal médian inférieur par rapport aux moyennes départementales et régionales à l'exception de la zone de la Communauté de Communes de la Boixe. - Un recours plus important à un minimum social (RSA, CMU, aide au logement) pour les communes du PETR à l'exception de la zone de la Communauté de Communes de la Boixe. - Accroissement du vieillissement de la population du PETR (importante augmentation de la tranche d'âge 60/84 ans) - La précarité et l'isolement touchent de plus en plus les personnes âgées. - La population locale n'a pas forcément les moyens financiers d'aller vers les EHPAD. - La précarité ne permet pas à certains publics d'avoir une nutrition saine ; - La consommation d'alcool, tabac et produits stupéfiants s'est banalisée ces dernières années et touche tous les milieux. - Le suicide touche de plus en plus une jeunesse fragilisée, souvent associé à de fortes consommations d'alcool et drogues.
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un appel à projet MAIA a été lancé. (Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie). Il permettra d'instruire une coordination des acteurs du parcours de la personne âgée et les besoins des acteurs locaux. - Un travail sur les sorties d'hospitalisation et sur le développement d'actions de prévention et de promotions de la santé à destination des personnes âgées va être développé en priorité sur le CLS. - La mise en place d'actions ciblées et d'activité pour les jeunes du territoire pourrait freiner leur consommation de stupéfiants. 	<p style="text-align: center;">MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La précarité globale de la population a un impact sur le recours aux soins et sur la santé elle-même. - Le vieillissement de la population du PETR peut accroître de manière significative le nombre de personnes en perte d'autonomie. - La fragilité du territoire (famille, emploi...) menace d'accroître les conduites à risque des adolescents et jeunes adultes, en manque de repères.

Annexe 2

La Chambre d'Agriculture de la Charente

Une assemblée d'élus qui représente le monde agricole et rural

La Chambre d'Agriculture de la Charente compte 46 élus (mandat de 6 ans). Au même titre que les Chambres de Commerce et d'Industrie ou les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, les Chambres d'Agriculture sont des organismes consulaires.

L'assemblée des élus est composée ainsi :

- Chefs d'exploitations : 21 sièges
- Propriétaires : 2 sièges
- Salariés d'exploitation : 4 sièges
- Salariés de groupements : 4 sièges
- Anciens exploitants : 2 sièges
- Administrateurs CRPF : 2 sièges
- Coopératives agricoles de production : 1 siège
- Autres coopératives : 4 sièges
- Crédit agricole : 2 sièges
- Mutualité Sociale Agricole : 2 sièges
- Syndicats à vocation générale : 2 sièges

Le bureau de la Chambre d'agriculture de la Charente

- Président : Xavier DESOUCHE

1^{er} Vice-président : Frank OLIVIER

2^{ème} Vice-président : Jacques AUPETIT

3^{ème} Vice-président : Philippe VARACHER

Secrétaire : Jean-Pierre TORNIER

- Secrétaires adjoints : Laetitia PLUMAT, Emmanuel GUINNET, Christian LALOI ;
Membres associés : Jean GRASSIN D'ALPHONE, Pascal LAURENT, Jean-Claude MOREAU, Yohan DELAGE, Jean-Yves VERHAEGHEN ; Ordonnateur suppléant : Jacques AUPETIT ; Délégué suppléant APCA : François LUCAS.

Les orientations politiques de la Chambre d'agriculture de la Charente

Préparer et accompagner les agriculteurs aux évolutions de leurs métiers et de leur environnement
Anticiper les évolutions de toute nature pouvant avoir un impact sur l'agriculture charentaise (réglementation, environnement, contact socio-économique, climat...)
Etre l'interface entre les agriculteurs, les organisations professionnelles agricoles économiques et politiques, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics
Etre présents dans toutes les instances décisionnelles
Etablir des conventions de partenariat avec le Conseil Départemental, les collectivités, les pouvoirs publics, et tout autre organisme professionnel ou économique
Positionner l'agriculture au cœur du territoire pour assurer la pérennité et la valeur ajoutée des exploitations et conforter le tissu rural
Conforter le tissu rural par l'apport économique des exploitations
Concilier les quatre grands axes que sont valeur ajoutée, durabilité, environnement et productivité au niveau de l'exploitation et du territoire
Développer les productions locales et leur commercialisation en circuits de proximité
Rayonnement et vie de la Chambre
Maitrise et cohésion de la vie interne de la Chambre d'agriculture
Développer la communication externe
S'inscrire dans un travail de collaboration avec les autres Chambres d'agriculture de la Région

Budget

La Chambre d'agriculture de la Charente a un budget d'environ 6,8 millions d'euros, dont les ressources se répartissent globalement de la façon suivante : 47% d'impôts (TATNFB), 27% en prestations de service, 26% en subventions d'exploitation (dont CASDAR).

Nos compétences...

Une centaine de salariés travaillent à la Chambre d'agriculture de la Charente. Ils mettent en œuvre la politique définie par les élus. Parmi eux, les plus nombreux sont les conseillers, qui interviennent sur les domaines suivants :

- conseil aux entreprises agricoles,
- installation transmission,
- formation des agriculteurs,
- études en bâtiments,
- foncier,
- productions végétales : grandes cultures, productions légumières, viticulture, œnologie
- biodiversité, qualité de l'eau, agroforesterie, énergies renouvelables, déchets,
- productions animales : bovins lait, bovins viande, ovins, caprins, équins,
- trufficulture
- circuits courts et de proximité, développement de filières

La Charente étant un département marqué par la diversité de son agriculture, les domaines d'intervention de la Chambre d'agriculture sont nombreux et les compétences de ses conseillers multiples.

... au service des agriculteurs et des collectivités

Tout au long de la vie de leur exploitation, les agriculteurs ont besoin de faire évoluer leurs pratiques, sécuriser leur activité, avoir des perspectives... La Chambre d'agriculture propose des solutions en réponse aux situations très diverses qu'elle peut rencontrer au quotidien. Ses services sont proposés dans le cadre de missions de service public, missions d'intérêt général, d'accompagnement collectif (groupes, formations...) ou de prestations payantes de service individuel.

De plus en plus, la Chambre d'agriculture travaille en collaboration avec les collectivités territoriales pour élaborer des projets de territoire. Par exemple, elle a eu l'occasion de réaliser les diagnostics agricoles des PLUi, et aussi de travailler sur des problématiques plus spécifiques, par exemple sur l'aménagement des terres de bords d'eau sur le pays Ouest Charente, étudier l'intégration des produits agricoles locaux dans la restauration publique, etc. De par sa connaissance du terrain et des questions agricoles, les projets et études conduits par la Chambre d'agriculture répondent aux enjeux du territoire.

ANNEXE 3

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

I. Organisation opérationnelle

Pour accompagner l'entreprise dans chaque étape de sa vie professionnelle, la CMA 16 a décliné son organisation au travers plusieurs pôles :

- 1- **Le Pôle Formation**, composé d'un centre de formation, les campus des métiers répartis sur 3 établissements : Angoulême (siège), Cognac, Barbezieux et Chasseneuil.
- 2- **Le Pôle Formation Tout au Long de la Vie** dont la mission consiste à concevoir, commercialiser et animer une offre de formation à destination des chefs d'entreprises, de leur conjoint et collaborateurs.
- 3- **Le Pôle Accueil et Développement des Entreprises et Territoires**, dont la mission est *d'accompagner les entreprises dans toutes les étapes de leur vie, depuis la création d'entreprise jusqu'à la transmission*, est composé d'une équipe de 13 collaborateurs dont 9 chargés de développement référents sur le territoire de la Charente.

II. Axes des projets dans le cadre du contrat de ruralité du Ruffécois

Récemment il a été mené des actions en synergie entre la CMA 16 et le PETR du Pays Ruffécois. Notamment en 2014 une action pilote sur le sujet de l'accessibilité des Etablissement Recevant du public du commerce et de l'artisanat, et en 2015 une convention de partenariat entre la pour la mise en place et l'accompagnement de dispositifs d'aides économiques sur le territoire avait été signée.

A l'avenir, en fonction du diagnostic territorial et du consensus des décideurs territoriaux, il pourra être envisagé toutes actions en faveur de :

- la création/reprise d'entreprise,
- de transmission d'entreprises,
- d'actions thématiques dans le domaine de la promotion du territoire à travers ses entreprises,
- d'environnement, ou développement durable,
- de sécurité, d'accessibilité,
- de l'emploi et des ressources humaines,
- d'innovation numérique,
- de financement et accompagnement du développement des entreprises.

Annexe 4

Mobilisation des dispositifs de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC dans le cadre des contrats de ruralité

La plupart des interventions de droit commun de la CDC peuvent être mobilisées dans le cadre des thématiques inscrites aux contrats de ruralités.

L'accès aux services et aux soins :

- Maisons de Services Aux Publics (MSAP) : CDC mandatée par l'Etat pour assurer l'animation du réseau des Maisons de services au public autour de quatre missions principales : 1) L'ingénierie de mise en place et d'évaluation du programme, 2) L'accompagnement des porteurs de projets dans le déploiement, 3) L'animation du réseau, 4) La communication, nationale et locale.
- Investissement dans les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) ou centre de santé structurants.
- Investissement dans les résidences services pour personnes âgées et investissement et/ou prêt dans le secteur médico-social, ...
- La revitalisation des centres-bourgs,
- Apport d'ingénierie aux lauréats et cibles de l'AMI ainsi qu'aux bourgs centres des aires urbaines de moins de 20 000 habitants

L'attractivité du territoire (Numérique, économique, touristique, ...) :

- Touristique : Apport en ingénierie par Atout France, Fonds TSI, Investissement dans des places de marché de destination, la dématérialisation des pass et forfaits, la valorisation des données, ...
- Economique : Financement des associations de prêt d'honneur pour l'aide à la création et à la reprise d'entreprises (Initiative France, ADIE, Réseau entreprendre, Entreprenariat féminin), Investissement dans l'immobilier d'entreprises, l'immobilier commercial, ...
- Accompagnement méthodologique de Mairie-conseils pour des stratégies territoriales de circuits-courts (Alimentaires, Filière bois, Ressources énergétiques, économie circulaire)
- Numérique : Mise en contact et facilitation du déploiement en tant qu'actionnaire de la Cordée ; « entreprise solidaire » qui développe un réseau d'espaces de coworking présents en milieu urbain comme rural.
- Expérimentations avec des départements sur la e-santé (Télé médecine, téléconsultation, ...)
- Investisseur et prêteur avec les départements pour le déploiement de la fibre.

La mobilité :

- Mise en relation et facilitation du déploiement en tant qu'actionnaire de MOPeasy ; opérateur français d'écomobilité. Son offre repose sur des plateformes d'autopartage de véhicules électriques et de covoiturage (pendulaire, hub, rabattement).

La transition écologique :

- Financement pour le compte de l'Etat de l'ingénierie des Territoires à énergie positive et pour la croissance verte (TEPCV) ;
- Investissement dans la production d'énergies renouvelables ;
- Prêts pour l'efficacité énergétique des bâtiments publics.

La cohésion sociale :

- Micro crédit personnel et professionnel ;
- Soutien au milieu associatif via les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) ;
- Fonds France Active.